



Yverdon-les-Bains

2019

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

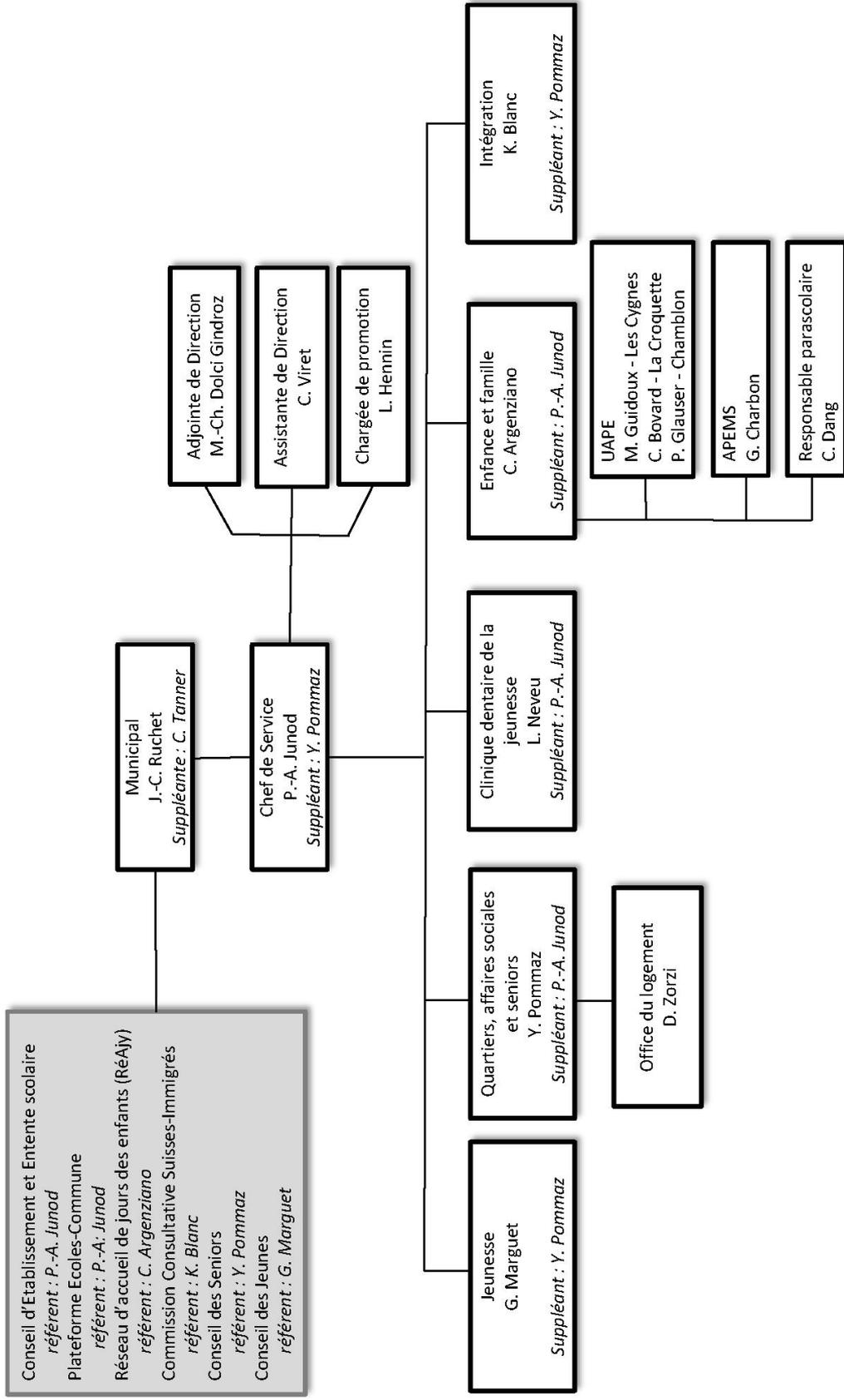
PR20.07PR vol 1

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Pierre-André Junod
Chef de service

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



DIRECTION ET ÉCOLES

Introduction

Mission du service

La mission du Service JECOS consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- Politique école

- Politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors et l'office du logement)
- Politique enfance et famille (y inclus la clinique dentaire de la jeunesse)
- Politique jeunesse
- Politique d'intégration

Points forts / faits marquants

L'ouverture du collège des Rives

L'événement marquant au niveau des écoles et du parascolaire a été l'ouverture du collège des Rives à la rentrée scolaire 2019/2020. 629 élèves de l'établissement secondaire de Felice, les enseignants, la Direction, le personnel administratif, les PPLS, une infirmière scolaire, l'orientation scolaire, les concierges et le personnel du restaurant scolaire ont intégré ce nouveau bâtiment scolaire. Il est composé de 35 salles de classe, 6 salles de dégagement, 15 salles spéciales et une salle de gymnastique triple. Il s'agit d'une pièce maîtresse de la planification scolaire, car ce bâtiment permet de regrouper tous les élèves de l'établissement secondaire de Felice sur un seul site et libère ainsi des espaces dans les collèges de Cheminet, Fontenay, Pestalozzi et Place d'Armes pour les élèves des établissements primaires. C'est aussi une belle avancée pour le parascolaire : avec l'ouverture de ce restaurant scolaire de 200 places et avec le restaurant scolaire des Isles, on peut maintenant affirmer que les élèves yverdonnois du secondaire ont toutes les infrastructures nécessaires pour assurer un accueil à la journée.

L'arrêt du Tribunal fédéral 2C 206/2016

En décembre 2017, le Tribunal fédéral (TF) a annulé deux dispositions de la loi thurgovienne sur l'école obligatoire. Celles-ci prévoyaient en effet la possibilité de prélever une participation auprès des parents pour les éventuels coûts de cours de langues (allemand) en faveur de leurs enfants, ainsi que de manifestations scolaires obligatoires. Selon le TF, ces deux dispositions n'étaient pas compatibles avec le droit constitutionnel à un enseignement de base gratuit. Le TF a étendu la définition de ces moyens aux frais relatifs aux excursions et aux camps, dans la mesure où la participation de l'élève à ces événements est obligatoire. Cela signifie que les parents ne peuvent être amenés à ne supporter que les frais qu'ils ont économisés en raison de l'absence de leurs enfants. Face à cette situation, le Conseil d'Etat vaudois a décidé d'appliquer cette jurisprudence avec effet au 1^{er} août 2019. Pour ce faire, le Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) a été modifié afin de préciser que la contribution demandée aux parents doit être

comprise entre 10 et 16 CHF par jour en fonction de l'âge de l'élève. La directive du département de la formation, de la jeunesse et de la culture relative aux sorties scolaires hors cadre a également été mise à jour.

Cet arrêt du TF concerne de nombreuses activités financées par la Commune, notamment :

- Les camps de ski qui ont lieu en 7P, 8P et 9P pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 240 CHF ;
- Les camps sportifs d'été qui ont lieu en 10P pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 210 CHF ;
- Le programme culturel scolaire qui était financé par une contribution communale de 16.50 CHF par élève et pour lesquels les parents contribuaient à hauteur de 20 CHF ;
- Les voyages de fin d'études pour lesquels la Commune donnait un forfait de 50 CHF par élève et les parents contribuaient à hauteur de 350 CHF.

De plus, les courses d'écoles étaient entièrement à la charge des parents (maximum 25 CHF) et doivent à l'avenir être financées entièrement par la Commune ou être abandonnées. Afin d'assumer l'entier des frais occasionnés par cet arrêt du TF, le conseil communal a validé une augmentation du budget 2020 de 400'000 CHF. Toutes les prestations en faveur des écoliers yverdonnois ont pu être validées à l'exception des voyages de fin d'étude pour lesquels le forfait a été limité à 108 CHF par élève en lieu et place des 270 CHF demandés. Une réflexion est en cours entre les directions des écoles et le Jecos afin de redéfinir le concept des voyages de fin d'études.

Le transfert du Lapin Bleu

Il faut également relever l'action de la Commune qui a permis de déplacer la garderie du Lapin bleu dans les locaux anciennement occupés par l'Association de la Petite porte. Il faut rappeler que la Fondation yverdonnoise de l'accueil de l'enfance (FYAE), qui gère entre autres la garderie du Lapin Bleu, était depuis longtemps à la recherche de nouveaux locaux. Le Lapin bleu ne répondait en effet plus aux normes cantonales de l'accueil de jour. Le Jecos avait été informé par les autorités cantonales que la Petite porte, qui gérait des accueils pré et

parascolaires, se trouvait en situation de surendettement suite à des exercices déficitaires, et que sa fermeture allait devoir être prononcée à la fin de l'année scolaire 2018/2019. La FYAE a alors pu signer un bail à loyer avec le propriétaire des locaux et grâce à un ajustement de la subvention

communale, il a également été possible de proposer aux parents des enfants accueillis à la Petite porte, et inscrits sur la liste d'attente du RéAjY, une place d'accueil et ainsi éviter qu'ils ne se retrouvent sans solution de garde du jour au lendemain.

Situation RH

Au niveau de la Direction du Service, nous comptons 7 collaborateurs/trices représentant 4.0 EPT et deux apprenti/es. Il faut relever la mise au concours du poste de chargé/e de promotion pour le Jecos (0.4

ETP). La personne qui occupera ce poste aura la mission de promouvoir les activités très variées du Service et de mettre à jour les pages du nouveau site internet en lien avec le Jecos.

Réception

Le nombre d'accueils au guichet et d'appels téléphoniques n'a pas été collecté durant cette année. Par contre nous pouvons relever que l'activité de la réception du JECOS est en lien direct avec les activités proposées et suit le rythme des écoles : inscriptions aux devoirs accompagnés, aux

restaurants scolaires, au centre aéré, aux colonies, vente du Passeport vacances, du Pass Ados, distribution des bons d'aide aux familles, etc. La réception joue désormais pleinement son rôle central tant pour les usagers que pour les collaborateurs du service.

CET

Le Conseil d'Établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire intercommunale et composé de tous les acteurs prenant une part plus ou moins active dans les

domaines de l'éducation et de la formation des enfants. Pour la première fois en 2019, le CET a élaboré un rapport de gestion pour les années 2017 et 2018. Pour plus de détails, nous vous prions donc de vous référer à ce document pour l'année 2019.

Entente scolaire

Les membres de l'Entente scolaire yverdonnoise regroupe les municipaux des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains en charge des écoles, ainsi que les directrices et directeur des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente a organisé 5 séances durant l'année 2019 avec les sujets récurrents suivants : nouvelles des

établissements scolaires, transports scolaires et collège des Rives.

D'autres thématiques spécifiques ont également été discutées telles que la répartition des élèves de Chamblon et Method suite à l'ouverture du collège des Rives, la gestion de divers petits frais, la planification scolaire et les répercussions financières de la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal Fédéral notamment.

Plateforme écoles-Commune

Durant l'année 2019, 15 plateformes ont été organisées entre les Directions des Ecoles et le Service JECOS. Les autres Services de la Ville collaborant avec les Ecoles ont été régulièrement invités à y participer, tels :

- le Service des bâtiments
- la filière mobilité
- la Police du Nord Vaudois
- le Service des travaux
- le Service des sports
- le Service de la culture
- la DGEO
- la société Microgis dans le cadre de la planification scolaire
- le secteur intégration pour l'animation dans les classes de 10^e sur la thématique du racisme et des

discriminations, et la création de la plateforme allophonie pour les 4 établissements

Ces plateformes organisées au Service JECOS ont permis de gérer des situations particulières telles que la planification scolaire, les déménagements en lien avec l'ouverture du collège des Rives, le renouvellement du mobilier scolaire, la gestion de la sécurité sur le chemin de l'école et dans les cours d'école, le réaménagement des cours d'école, la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal Fédéral, ainsi que diverses autres questions pratiques en lien avec les activités ou besoins scolaires.

Diverses décisions ont été prises avec les directions des écoles quant au fonctionnement quotidien, à la gestion des deniers communaux, aux documents communs pour l'organisation de séjours d'école à la montagne, etc.

Fourniture de mobilier scolaire

Les achats suivants de mobilier scolaires ont été réalisés :

- Renouvellement de 7 classes
- Renouvellement partiel des secrétariats d'EPP, EPEG et ESLM

- Renouvellement de matériel d'éducation physique en bout de vie
- Renouvellement de petit mobilier et matériel divers
- Entretien du matériel existant dans les salles de travaux manuels.

Transports scolaires

Durant l'année civile 2019, le nombre de transports scolaires a été réduit grâce à l'ouverture du collège des Rives. En effet, cela a permis de libérer des salles de classes et de rapatrier les élèves yverdonnois déplacés à Chamblon, de récupérer des salles spéciales et des salles de gymnastique.

Le ramassage scolaire organisé par le Service JECOS, soit le transport du domicile à l'école, pour les élèves scolarisés hors de leur quartier, est passé de cinq tournées à deux tournées dès la rentrée scolaire d'août 2019.

Pour les autres élèves se rendant à l'école par leur propre moyen, la Ville a remboursé les abonnements de bus Mobilis aux parents de 124 élèves.

Les transports complémentaires qui permettent aux élèves primaires de pratiquer les trois périodes hebdomadaires de gymnastique ou rythmique ont par contre légèrement augmenté suite au rapatriement des élèves de Chamblon et à l'augmentation du nombre d'élèves en primaire : 52 courses durant le 1^e semestre puis 62 courses durant le 2^e semestre (aller et retour).

Et enfin, un grand nombre de transports ont été organisés afin de permettre aux élèves de pratiquer des activités sportives (patinage, natation), culturelles et pédagogiques en lien avec le programme scolaire.

Camps sportifs

Les élèves de 7^e et 8^e année primaire ainsi que les élèves de 9^e année secondaire ont bénéficié de camps de ski de piste et de ski de fond. Au total, 14 camps ont été organisés pour les élèves du primaire dans les stations suivantes : La Fouly, Nendaz, Leysin, Ste-Croix, Mauborget, Les Cluds, Vallorcine, Les Rasses et La Lenk. Et 8 camps ont été organisés pour les élèves du secondaire dans les lieux suivants : Leysin, Grimentz, Fiesch et La Lenk. Quant aux élèves de 10^e année secondaire, ils ont

bénéficié de l'organisation de 9 camps sportifs dans les lieux suivants : Cernebiaud, Fiesch, Nendaz, Bellecin, Leysin et Tenero. Les élèves de 10^e année ont également bénéficié d'un après-midi sportif consacré au ski de fond.

Ces camps sportifs ont représenté un coût total de près de CHF 196'000.00 pour la Commune et ont permis à 1'400 élèves de partir une semaine en camp.

Ecoles à la montagne

La Ville d'Yverdon-les-Bains est propriétaire de deux maisons dans le Jura :

- Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix : 68 places, encadrement compris
- Bellevue à Mauborget : 60 places, encadrement compris

Ces deux maisons peuvent être louées toute l'année par des particuliers, mais elles sont mises en priorité à disposition des écoles durant les semaines scolaires pour l'organisation de séjours d'école à la montagne ou de camps sportifs. Cette offre est proposée aux 4 établissements scolaires de la Ville, soit aux 227 classes regroupant 4'275 élèves.

Durant l'année 2019, 29 séjours ont été organisés dont 2 séjours de camps de ski et 1 camp musical. En voici la répartition par établissement scolaire :

- EPP : 12 séjours organisés, 13 classes, 244 élèves / 2 camps de ski, 5 classes, 87 élèves
- EPEG : 13 séjours organisés, 20 classes, 395 élèves
- ESDF : 2 séjours organisés, 58 élèves, 3 classes

Ces séjours sont très appréciés car ils permettent aux élèves de pratiquer le bien-vivre ensemble sans être trop éloignés géographiquement. Il est possible d'adapter la durée du séjour pour les plus jeunes. Un-e cuisinier-ère est sur place pour confectionner les repas selon les critères du label fourchette verte Junior.

Spectacles scolaires

Les 1'227 élèves des 63 classes secondaires ont bénéficié de 2 spectacles dont certaines représentations étaient en soirée également. Ces sorties « nocturnes » sont très appréciées.

Quant à eux, les 3'048 élèves des 164 classes primaires ont bénéficié de 2 à 3 représentations culturelles par cycle, réparties comme suit :

- 1-2P deux spectacles (Echandole)
- 3-4P deux spectacles (Echandole et TBB) et une séance cinéma
- 5-6P deux spectacles (TBB) et une séance cinéma
- 7-8P deux spectacles (Echandole et TBB)

Voyages de fin d'études

Les voyages de fin d'études se répartissent en deux grandes catégories : les visites culturelles de grandes villes européennes et les camps de découverte de la nature.

Les 11 classes de 11^e et la classe de raccordement de l'établissement secondaire de Felice ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les 12 voyages organisés,

auxquels 171 élèves ont pris part, ont reçu un soutien financier communal d'un montant total de CHF 8'550.00.

Les 9 classes de 11^e de l'établissement secondaire Léon Michaud, soit 178 élèves, ont bénéficié d'un voyage de fin d'études pour lequel la Commune a versé un soutien financier total de CHF 8'900.00

Repas enseignants et retraités

En juin, la Ville invite les enseignants partant à la retraite durant l'année scolaire à un repas de remerciement. En 2019, 6 retraités ou futurs retraités, accompagnés d'un invité de leur choix, ont partagé ce moment particulier avec leur Direction, le Municipal en charge des écoles et le Chef de service, dans un restaurant de la Ville.

En décembre, la Ville invite tous les enseignants de l'enseignement primaire et secondaire à un repas de Noël suivi d'une animation musicale. En 2019, 220

enseignants y ont participé avec leur Direction, quelques membres des Municipalités de l'Entente scolaire et leurs invités.

Ces deux marques de reconnaissance offertes par la Ville aux enseignants des élèves yverdonnois sont très appréciées et le nombre de participants augmente chaque année. Le repas de Noël est également un moment privilégié de rencontre entre les différents établissements scolaires et la Ville, et participe ainsi à la cohésion du corps enseignant.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif offre la possibilité à tous les élèves de découvrir gratuitement un sport durant 8 séances. Une trentaine de sports différents répartis en 4 sessions ont été proposés cette année

avec un succès certain. En effet, 961 inscriptions ont été concrétisées dans 25 sports différents (certains cours n'ont pu être proposés par manque de participants).

	Janvier –février	Mars - avril	Mai - juin	Octobre - décembre	Total 4 sessions
Inscriptions	305	310	137	360	1112
Participation	248	310	113	290	961
Aviron	0	0	1	0	1
Badminton	16	20	0	24	60
Billard	7	8	0	7	22
Escalade	0	5	0	12	17
Escalade parents-enfants	12	8	8	12	40
Escrime	0	0	0	10	10
Gym artistique mixtes	53	51	0	0	104
Hockey	0	16	0	16	32
Initiation à l'équitation	34	43	40	46	163
Judo	23	24	0	27	74
Karaté	15	19	0	22	56
Kinball	0	0	0	13	13
Natation	9	19	0	12	40
Rugby	0	0	6	0	6
Sauvetage	5	5	5	7	22
Sport stacking	24	22	15	24	85
Tennis	13	14	11	9	47
Tennis de table	0	6	0	8	14

	Janvier –février	Mars - avril	Mai - juin	Octobre - décembre	Total 4 sessions
Tir à l'arc	9	5	0	0	14
Tir au pistolet	5	12	0	12	29
Unihockey	23	22	0	15	60
Voile	0	0	10	0	10
Volley	0	11	0	0	11
VTT	0	0	17	0	17
Yoseikan Budo	0	0	0	14	14

Le Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains a toujours encouragé cette action par des visites d'information dans les cours et une cérémonie de remise de prix fair-play en mai. Cette entité, que nous tenons à remercier chaleureusement pour toutes les années pendant lesquelles nous avons pu collaborer, a souhaité, pour des raisons internes, ne pas poursuivre son partenariat avec le SSF. Nous avons donc vécu une dernière cérémonie en mai.

La Ville d'Yverdon-les-Bains gère la partie administrative de la rémunération des clubs sportifs et des moniteurs sportifs et soutient l'initiation des jeunes au sport en participant également financièrement au maintien de ces activités. Le montant s'élève à environ CHF 15'000.00 par année pour la Ville, en sus du montant pris en charge par l'État de Vaud.

Perspectives 2020

La finalisation de la planification scolaire va permettre de finaliser la nouvelle organisation scolaire suite à l'ouverture du collège des Rives et

de déterminer les besoins en locaux scolaires à l'horizon 2030.

SECTEUR QUARTIERS, AFFAIRES SOCIALES ET SENIORS

Introduction

2019 a vu la fin du mandat de Pro Senectute pour le quartier des Moulins avec la constitution de l'association de quartier Moulins pour tous. Dans le

même temps la Municipalité a décidé de mandater Pro Senectute Vaud pour une phase diagnostic dans un nouveau quartier Cheminet-Fontenay.

Situation RH

Le secteur compte 7 collaborateurs (3 EPT pour le travail social, 1 EPT pour le logement, 0.1 EPT pour le suivi administratif et 1 EPT pour la conduite du secteur), et 3 auxiliaires (le gérant du garde-meuble, la coordinatrice des Parrains-Marraines de gare, un aide-animateur aux Moulins).

Cette année nous avons engagé un jeune auxiliaire pour le quartier des Moulins qui travaille avec la

référente de quartier en qualité d'aide-animateur les mercredis après-midi autour du collège de Prés-du-Canal. Ces animations ont été mises en place suite à des demandes d'enseignantes de l'école du quartier faisant état de situations compliquées autour et sur le chemin de l'école.

Quartiers – création de liens sociaux

Depuis le mois de juin la phase diagnostic au quartier de Cheminet-Fontenay a démarré avec une belle mobilisation des habitants qui, dès le lancement du processus, ont manifesté de l'intérêt à parler de leur quartier. Une vingtaine d'habitants se mobilisent pour cette phase.

Dans le cadre du 1er août à la Villette, un groupe d'habitants accompagnés par la référente de quartier et une collègue, s'est mobilisé pour organiser sa fête quartier avec, entre autres, un tournoi de basket 3 contre 3 mis sur pied et géré par l'ancien basketteur professionnel, ancien enfant du quartier, Steve Louissaint, qui a convié quelques

amis basketteurs. Cette manifestation a aussi été l'occasion de faire un travail de sensibilisation en amont, en partenariat avec la police de proximité, et de mobiliser 6 jeunes du quartier pour donner un coup de main. Elle a vu la participation d'environ 200 personnes de tout âge. A noter encore que le collectif d'habitant actifs jusqu'ici s'est constitué en association sous l'appellation « Quartiers Sud », elle compte actuellement une dizaine de membres.

Aux Moulins, une fois la constitution de l'association réalisée par le groupe habitants composé d'une quinzaine de personnes et de 69 membres, les faits marquants de l'année 2019 sont la traditionnelle

balade gourmande interculturelle qui a rassemblé près de 300 personnes avec la participation chantante de 60 enfants de l'école Prés-du-Canal accompagnés de leurs enseignantes et l'inauguration du terrain multisport (sous le viaduc autoroutier) qui a rassemblé des représentants des autorités, des différents services communaux et des habitants de tout âge autour d'un tournoi de foot et de pizzas au feu de bois.

A Pierre-de Savoie, l'association de quartier « Pierre en Fête » compte maintenant une septantaine de membres. Ils ont organisé diverses manifestations, dont la fête de quartier avec la participation de partenaires actifs dans le quartier (EVAM, Pavisud, etc.) qui rassemble chaque année une centaine de personnes, des tournois de pétanque, des repas communautaires, une sortie des familles à Europapark pour laquelle les jeunes du quartier ont œuvré afin de récolter de l'argent pour rendre cette

sortie accessible au plus grand nombre, 80 personnes ont pu en profiter.

Pour pouvoir réaliser ces actions la Ville met à disposition de chaque quartier un/e travailleur/se social/e référent/e de quartier ainsi qu'un soutien financier de 5'000.- CHF. A cela il faut encore ajouter la mise à disposition d'un local permettant aux habitants de se rencontrer et aux travailleurs sociaux de bénéficier d'un lieu pour recevoir les habitants afin d'entendre leurs différentes demandes.

Les associations de quartier qui ne sont pas suivies directement par la Ville peuvent également s'adresser au secteur. C'est dans ce contexte que nous avons participé à l'assemblée générale de la société de développement du quartier des Cygnes et aux présentations de l'axe principal d'agglomération mises en place par le Service des travaux et de l'environnement, destinées aux habitants impactés par ce futur axe routier.

Fête des voisins

Il faut souligner le fort engagement de certaines personnes pour l'organisation de cette action dans leur quartier/immeuble et les retours très positifs en terme de rencontre et de convivialité qui nous sont faits. Nous avons reçu 32 demandes de soutien

réparties sur l'ensemble de la Ville. Difficile de donner un chiffre mais selon les retours qui nous sont transmis, nous pouvons estimer une participation variant d'une dizaine de personne à une soixantaine dans certains quartiers.

Noël ensemble

Participation record cette année encore avec plus de 600 invités accueillis. Mais le revers de la médaille est la gestion des invités en fonction de la capacité de la salle et la garantie d'offrir une soirée de qualité durant laquelle chacun/e puisse passer un moment convivial. Pour permettre la mise sur pied de cet événement, nous avons la chance de compter sur une centaine de bénévoles qui œuvrent à la

décoration, au service, à l'accueil, à la vaisselle ou encore au rangement.

De nouveaux partenariats ont été trouvés pour le repas, le service samaritain, ainsi que les jouets distribués par le Père Noël aux enfants.

Pour la première fois cette année, une journée grillade a été organisée au refuge de l'Escarville pour remercier les bénévoles actifs à Noël Ensemble.

Education de rue / orientation

Une réflexion a été menée afin d'étudier la pertinence de mettre en place une permanence sociale dans chaque quartier suivi par la Ville. Elle sera effective dès le printemps 2020, les référents de quartier devant encore être équipés en matériel informatique.

En 2019, 154 personnes adultes et 6 mineurs ont bénéficié de soutien-suivi individuel par les

référents/es de quartier. Les demandes sont multiples, selon les situations de chacun/e.

A cela il convient d'ajouter les nombreuses interventions de soutien, régulation, médiation, formation dans le cadre des accompagnements des différents groupes d'habitants, notamment en lien avec les très riches programmes développés dans les quartiers.

Contact avec les autres services de l'administration communale

Depuis la mise en place des démarches communautaires, un groupe consultatif a été mis sur pied. Il est composé des représentants des associations de quartier, le municipal du service, les travailleurs sociaux référents/es de quartier, les animateurs Pro Senectute, la Police de proximité et, suivant les thématique ou l'actualité, des représentants des services communaux concernés (culture, sports notamment) ou d'associations telle que la Dérivée, les arTpenteurs, les Brandons, etc. Il s'est réuni 8 fois durant l'année pour échanger non seulement sur des projets de quartier ou des expériences, mais également pour permettre de s'informer sur des projets qui pourraient intéresser

les quartiers ou auxquels ils pourraient apporter leur soutien ou s'associer. Pour les services communaux, il s'agit aussi de pouvoir atteindre les habitants concernés par des projets (sportifs, urbanistiques ou autres). On a pu notamment relever une forte implication des habitants des Moulins lors de l'inauguration du terrain multisport.

Dans ce contexte on peut noter une plus grande sollicitation du secteur dans des projets en cours ou futurs : nouveaux quartiers, réaménagement des places de jeux dans les cours d'école, invitation à participer à la présentation aux quartiers de l'Axe Principal d'Agglomération ou mise en place des démarches participatives.

Affaires sociales

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES COMMUNALES (PCC)

Le montant versé au titre des PCC en 2019 s'est élevé à CHF 1'216'650.- (budgété CHF 1'200'000.-)

pour un peu plus de 710 bénéficiaires (chiffres comparables à 2018).

BONS D'AIDE AUX FAMILLES

Cette année avec le nouveau mode de calcul du droit au subsidé OVAM (10% du revenu contre 12% en 2018) le nombre d'enfants de moins de 16 ans ayant-droit a augmenté. Près de 2'000 courriers ont été adressés aux familles concernées (environ 1'700 en 2018). La distribution ayant lieu à la mi-novembre,

environ 80% des bons ont été distribués, le solde pouvant être retiré jusqu'à fin 2020. Le budget 2019 est de CHF 600'000.-, mais les bons 2018 pouvant être utilisés jusqu'au 31 décembre 2019, il n'est pas encore possible de donner un montant directement lié aux bons 2019.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA TAXE FORFAITAIRE

Les mesures d'accompagnements de la taxe forfaitaire ont représenté un montant de CHF 754'573,48 (budgété CHF 555'575.-). La différence est due principalement au fait que lors de l'établissement du budget nous n'avions pas intégré toutes les données (indisponibles car situation au

1er janvier de l'année de taxation). A cela il convient d'ajouter que le nombre de personnes exonérées varie chaque année, et même en cours d'année (+ de bénéficiaires RI) et que la taxation aux résidents en EMS a été supprimée.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations suivantes (liste non exhaustive) ont bénéficié des soutiens financiers du Jecos :

- L'association Jardins du Cœur, dont l'objectif est de fournir une aide sous forme de nourriture, d'articles d'hygiène et de produits du Jardin aux personnes démunies d'Yverdon-les-Bains et environs, a reçu CHF 32'000.-
- La Roulotte qui assure une présence et une écoute en soirée, a reçu CHF 1'500.-
- L'association ASNOVA qui apporte un soutien et une aide aux familles en deuil, a reçu CHF 3'000.-
- L'association des Soupes d'ici et d'ailleurs qui réunit durant tout le mois de décembre les yverdonnois et gens de passage autour d'une

soupe confectionnée chaque jour par une association locale, a reçu CHF 7'500.-

- Porte Bonheur qui œuvre auprès des orphelins, a reçu CHF 1'500.-
- Pro Cap association qui apporte du soutien et de conseils aux personnes en situation de handicap, a reçu CHF 1'000.-
- Fil Rouge clowns dans les EMS, a reçu CHF 3'500.-
- Connaissance 3 université des seniors, a reçu CHF 5'000.-
- La fondation Polyval entreprise d'insertion a reçu, pour son site d'Yverdon-les-Bains, CHF 7'000.-

MESURES POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2019 la fondation Pro Travail a réalisé divers travaux pour la commune et a repris notamment les transports de mobilier lors d'expulsion ordonnée par le Justice de Paix, suite à un changement au niveau cantonal. Cela s'est traduit par une dépense de CHF 102'532,55 (budgété CHF 110'000.-).

D'autres travaux ont été confiés à Caritas Vaud et à son Centre d'Appui Social et d'Insertion (nettoyage, déménagement, petits mobiliers) pour un montant de CHF 1'701,70. En 2018 CHF 5'690,85 de travaux avaient été commandés (budgété CHF 10'000.-). Cette différence s'explique en partie par le fait que Caritas a eu moins de mesures d'insertion en 2019.

PLAN GRAND FROID

Durant l'hiver 2018-2019 le plan grand froid n'a pas été activé, les critères définis par le médecin cantonal n'ayant pas été réunis. Malgré cela, en accord avec Caritas qui gère la structure d'accueil

de nuit d'urgence la Lucarne, le dispositif d'accueil a été renforcé temporairement jusqu'en mars (mise à disposition de matelas supplémentaires).

FRAIS FUNÉRAIRES POUR INDIGENTS

Cette prestation de soutien aux familles indigentes lors d'un décès a été peu sollicitée en 2019. En chiffres cela s'est traduit par une dépense de CHF

2'173.- sur un budget prévisionnel de CHF 15'000.-. En 2018 les dépenses s'étaient élevées à CHF 18'119,35.

Seniors

CONSEIL DES SENIORS (COSY)

2019 aura été marquée par la fin de mandat d'une partie du comité ayant œuvré depuis sa création. Un nouveau comité a été nommé en décembre, qui se compose actuellement de 4 membres et recherche activement d'autres membres. A fin 2019 le COSY comptait 175 membres dont une grande partie est investie dans la réalisation des nombreux projets (guinguettes, transport, logement, coup de balai, rallye, journées à thèmes, seniorlab, etc.).

Il nous semble intéressant de mettre en avant deux projets symbolisant l'ouverture du COSY sur le bien-vivre ensemble :

Les Pianos de Si de La

Ce projet met à disposition de tout un chacun une série de pianos en libre usage, répartis dans la Ville. Il a pris une nouvelle dimension cette année avec l'organisation de concerts donnés par des élèves du conservatoire, des professionnels ou encore à l'occasion des chantées avec des classes de la Ville. Ces moments ont été fort appréciés durant les 2 semaines de juin. A noter aussi l'implication indispensable de nombreux bénévoles membres du COSY assurant la gestion des pianos.

Cartographie des lieux d'intérêt d'Yverdon-les-Bains

Alors que certains cantons se gaussent de commencer à mettre sur pied un recensement de leurs lieux d'intérêt pouvant faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, Yverdon-les-Bains l'a déjà fait ! En collaboration avec la Commune d'Yverdon-les-Bains et Pro Infirmis, les bénévoles du COSY ont effectué un travail considérable intégré à une application informatique mise gratuitement à la disposition de tous. Et ça fonctionne ! Une conférence de presse a eu lieu au début de septembre afin de présenter ce nouvel outil au public.

Côté finances le COSY dispose annuellement d'une enveloppe calculée sur la base de CH 1.- par habitant, ce qui a représenté CHF 30'000.- en 2019. Pour mener à bien ces nombreux projets, le COSY en a dépensé environ 23'000.-, le solde a été versé dans le fond de réserve.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le rapport du COSY qui se trouve sur leur site <https://cosyverdon.ch/>.

ACCUEIL DES NOUVEAUX RETRAITÉS

Ce moment du passage à la retraite peut être délicat, c'est la raison pour laquelle un temps de rencontre est proposé aux nouveaux retraités, en collaboration avec le COSY. Ce moment festif et de partage est aussi l'occasion de faire découvrir aux nouveaux

retraités les divers organismes en lien avec les séniors. A noter une légère augmentation de la participation, 99 personnes ont répondu présent sur 286 invitées (34,6%) en 2019, contre 115 inscrits sur 417 invités (27,6%) en 2018.

BONS TRAVYS

En 2019, 156 abonnements annuels et 1261 abonnements mensuels, soit un peu plus de 100 abonnements/mois, ont été pris en charge pour un montant total de CHF 38'714,90. Par rapport à 2018,

on relève une légère augmentation du nombre d'abonnements annuels (+16) et une légère diminution du nombre d'abonnements mensuels (-94).

LES ALIZÉS

La Commune fournit une subvention de 80'000 CHF au Semo-Nord afin qu'il assure la gestion du centre « les Alizés ». Cela permet au Semo-Nord de gérer un restaurant et un centre de rencontre pour séniors qui offre un menu journalier à prix abordable tant pour les séniors, les actifs travaillant dans le quartier et toute personne intéressée à soutenir la démarche d'un restaurant d'application.

Les mets quotidiens sont entièrement élaborés sur place à partir de produits bruts et de produits traditionnels en cuisine selon les critères du Label Fait Maison établi par la Fédération romande des consommateurs (FRC), GastroSuisse, la Semaine du Goût et Slow Food. En 2019, ce sont 4'338 plats qui ont été servis, 3'137 entrées et 2'954 desserts.

Jusqu'en juillet 2019, le centre accueillait également des élèves du RAC, cela représente 1'490 repas. La convention avec le JECOS a pris fin à l'été 2019, car les élèves qui fréquentaient les Alizés sont désormais pris en charge par le Collège des Rives. Le centre met également en location deux salles aux associations qui proposent des activités pour les séniors, ce qui donne lieu à des échanges intergénérationnels enrichissants. Une animation loto menée par les participants est également proposée chaque troisième mardi du mois afin d'offrir un moment de partage avec les séniors ainsi que pour développer de nouvelles compétences sociales aux plus jeunes.

RailFair

2019 aura vu un renouvellement des bénévoles engagés dans le programme des Parrains et Mairaines de gare, passant de 9 à 16 personnes, ce qui a permis d'assurer 550 services de 3 heures en

gare et d'apporter un plus aux voyageurs en terme d'orientation, d'aide et de rappel des règles d'usage en gare.

Office du logement

Le service du logement a géré 1'508 appels téléphoniques et reçu 657 demandeurs pour des questions diverses (possibilités d'aide, demande de soutien, etc.), ou en lien avec la gestion des appartements subventionnés. Cet office a également généré 577 courriers (octroi ou suppression d'AIL, régies ou bénéficiaires d'appartement subventionné, etc.).

Aide individuelle au logement

Durant l'année 2019, l'office a reçu 157 demandes par téléphone et reçu 44 personnes. 56 entretiens ont été menés qui ont abouti à 18 octrois et à 2 refus. 31 entretiens de révisions ont été faits, dont certains plusieurs fois. Par l'intermédiaire du programme en ligne du Service informatique du Revenu Déterminant Unifié (RDU), l'Office du logement a géré 145 dossiers dont 66 provenant de l'Office cantonal des bourses. Ces dossiers n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année, suite à des changements de situation financière et/ou familiale, ou à d'autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE). Au total 43 personnes ont ainsi bénéficié de l'AIL au cours de l'année pour un montant total de CHF. 71'224.-. La commune participant pour moitié, soit CHF. 35'612.-.

Logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 148 logements et à 28 admissions de locataires.

Répartition des subsides communaux versés en 2019 par immeuble :

Immeuble	Montant
Rue Sous-Bois 1	0.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	0.-
Rue des Moulins 125	6'343.-
Rue de Payerne 3	0.-

Immeuble	Montant
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	3'546.-
Rue de Plaisance 4-6-8	11'098.-
Rue Roger-de-Guimps 42	17'508.-
Rue J.-A. Venel 146-150	0.-

Liste d'attente des locataires en recherche au 31.12.2019

- 2 pièces = 35 personnes
- 3 pièces = 84 personnes
- 4 – 5 pièces = 121 personnes

Soutien financier à Rel'og

La Commune a fourni en 2019 une subvention de 50'000 CHF à la Fondation Appolo, qui aura vu durant le dernier trimestre sa reprise par la fondation du Relais, suite aux différents problèmes en lien avec ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire « Girardin ». Ceci a entraîné un changement de nom puisqu'il faut désormais parler de Rel'og. Le Jecos est en négociation avec la Fondation du Relais pour négocier une nouvelle convention de collaboration. En 2019, 255 nouvelles situations ont été prises en charge dont 54% (139) provenant d'Yverdon-les-Bains. La majorité de ces situations est orientée par le réseau social (69%).

En 2019, la Fondation a contracté 8 nouveaux baux dont 4 sur Yverdon-les-Bains, portant ainsi le nombre de baux dans la région à 56 dont 32 pour Yverdon-les-Bains. A noter que si la Fondation prend un bail à son nom c'est d'abord pour faciliter l'accès au logement des personnes se trouvant dans des situations complexes, notamment l'endettement, mais également dans l'objectif que le locataire puisse à terme reprendre le bail à son nom. Pour l'instant force est de constater que les bailleurs ont de la peine à « prendre » ce risque.

Il faut encore souligner que les locataires assument eux-mêmes intégralement les coûts de location de leur appartement. Les loyers sont payés directement à la gérance. Rel'og assure la vérification du paiement des loyers et intervient en cas de retard.

Perspectives

En été 2020, la Municipalité va devoir décider si elle poursuit le développement de sa politique de démarche communautaire dans les quartiers. En effet, à fin juin un rapport de diagnostic pour le nouveau quartier de Fontenay-Cheminet réalisé par Pro Senectute sera remis à la Municipalité. C'est une décision importante car il ne s'agira pas simplement de répondre aux attentes ou aux souhaits exprimés par les habitants seniors mais également de mettre à disposition du secteur des ressources humaines pour ouvrir cette démarche à l'ensemble des habitants du quartier, comme cela se fait pour

Pierre-de-Savoie, Villette/Sous-Bois ou encore les Moulins.

Un autre point d'attention devrait figurer à l'agenda politique, celui concernant la question du logement pour les seniors. Sachant qu'à l'horizon 2030, les +65 ans représenteront 1/3 de la population et que l'objectif du Canton est le maintien à domicile le plus longtemps possible, il apparaît urgent d'intégrer cette thématique au niveau communal. La perspective des nouveaux quartiers pourrait apporter des réponses.

SECTEUR ENFANCE ET FAMILLE

Introduction

L'année 2019 a été marquée par l'ouverture de deux nouvelles prestations à la rentrée scolaire : une UAPE de 12 places qui accueille les enfants scolarisés à Chamblon de la 1P à la 6P et un

restaurant scolaire de 200 places pouvant offrir deux services au sein du nouveau collège des Rives pour les enfants scolarisés de la 9S à la 11S ainsi que les classes de raccordement.

Situation RH

Le secteur compte 26.07 EPT ainsi que 189 collaborateurs et collaboratrices auxiliaires qui se répartissent dans les différentes prestations comme suit :

Administration et organisation du secteur : 3.7 EPT
Restaurants scolaires : 2.86 EPT
UAPE des Cygnes : 5.35 EPT
UAPE La Croquette : 6.3 EPT

UAPE Chamblon : 1.45 EPT
APEMS des 7 Tilleuls : 2.1 EPT
APEMS des 4 Saisons : 1.45 EPT
Restaurants scolaires : 2.86 EPT
Devoirs accompagnés : 94 accompagnant-es aux devoirs
Colonies : 17 personnes encadrantes
Centre aéré : 78 personnes encadrantes

Activités vacances

CENTRE AÉRÉ

Durant toutes les vacances d'été un centre aéré est proposé aux enfants âgés de 4 à 10 ans. Les équipes du centre aéré accueillent chaque année jusqu'à 100 enfants par jour les deux premières et les deux dernières semaines, et jusqu'à 60 enfants le reste du temps. Le centre aéré s'est établi depuis de nombreuses années à la Cure d'Air et à la cabane de la Roselière permettant ainsi aux enfants de profiter d'un bel environnement. Une nouvelle coordinatrice a débuté son activité le 1^{er} mai 2019.

L'équipe encadrante est gérée par une coordinatrice, elle est composée de co-responsables, de moniteurs, d'aide-moniteurs, de cuisiniers et d'une équipe d'aides de cuisine et d'intendance.

En 2019, le centre aéré a accueilli :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	100	100	39
2	100	85	43
3	60	60	23
4	60	47	23
5	60	60	27
6	100	96	38
7	100	100	35

COLONIES

Un nouvel organisateur a été engagé pour les colonies 2019. La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise durant les 2 premières semaines des vacances d'été :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	40	40	17
2	40	40	17

La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget durant les 2 semaines de vacances d'octobre :

Semaine	Places	Enfants	Personnes encadrantes
1	40	17	17
2	40	21	17

L'équipe encadrante est géré par un organisateur, elle est composée d'un co-responsable, de moniteurs, d'aide-moniteurs, d'un cuisinier et d'une équipe d'aides de cuisine et d'intendance. Une stagiaire du gymnase a également participé aux 2 semaines de colonies d'automne.

OUVERTURE DES UAPE PENDANT LES VACANCES

Chaque année, l'UAPE des Cygnes et l'UAPE La Croquette ouvre alternativement pour les vacances d'automne et de Pâques. Pour l'année 2019, c'est l'UAPE des Cygnes qui a accueilli les enfants.

A Pâques, un total de 36 enfants ont été accueillis. En octobre, 50 enfants ont bénéficié de la prestation UAPE vacances.

Soutien aux associations

CRA

La Commune verse une subvention de CHF 101'000 pour permettre à cette Association d'accueillir des enfants de 6 à 12 ans. Le centre propose un accueil et des activités créatrices et offre un goûter à 16

heures. L'entrée au centre est gratuite et ne nécessite pas d'inscription préalable. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité du CRA n'est pas encore disponible.

PARENTS RESCOUSSES

La Commune verse une subvention CHF 8'000 à la Croix-Rouge vaudoise pour leur service de parents rescouste. Cette aide leur permet de répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des

difficultés personnelles et qui ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité de la Croix-Rouge vaudoise n'est pas encore disponible.

JARDIN OUVERT

La Commune verse une subvention CHF 5'000 à cette Association. Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux, de rencontres, destiné aux enfants de 0 à 4 ans avec leur(s) accompagnant(s).

C'est un lieu anonyme et gratuit, on ne s'inscrit pas et on y reste le temps qu'on veut. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité du Jardin ouvert n'est pas encore disponible.

LUDOTHÈQUE

La Commune verse une subvention de CHF 55'400 à l'Association de la Ludothèque. La ludothèque est ainsi ouverte au public 2 heures par jour, du lundi au jeudi, durant le temps scolaire. Elle a réalisé plus de 4'300 locations de jeux. Des classes ont été régulièrement accueillies pour des animations de jeux, et la ludothécaire s'est rendue dans 2 restaurants scolaires ainsi que dans 7 classes. La ludothèque a organisé des portes ouvertes ainsi qu'un grand marché aux puces de jeux et jouets. Elle

a participé à l'animation de grands jeux sur le stand de l'association vaudoise des ludothèques à la mosaïque de Pâques à Ouchy (Lausanne) et au Château des jeux à la Tour-de-Peilz. Elle était également présente lors d'un jeu de piste à la Dérivée et lui a prêté des petits véhicules pendant tout l'été. Pour cette année 2019, la ludothèque a enregistré 280 abonnements (familles, institutions, classes). Elle emploie une animatrice –coordinatrice à temps partiel et 44 ludothécaires bénévoles.

APEY

En 2019, l'APEY a poursuivi l'activité du Pedibus avec 3 lignes : la ligne 1 pour le collège des 4 Marronniers, la ligne 2 pour le collège des Jordils et la ligne 3 pour les collèges de Fonteney/Cheminet. 3 autres lignes sont en projet pour de nouveaux trajets qui desserviraient par d'autres chemins les collèges

des 4 Marronniers et des Jordils ainsi qu'un trajet pour le collège des Isles. La Commune subventionne l'organisation de ce Pedibus pour un montant de CHF 6'000. A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport d'activité de l'APEY n'est pas encore disponible.

Messages Pro Juventute

Cette année encore, le Service jeunesse et cohésion sociale, en collaboration avec Pro Juventute, a proposé aux parents d'un premier enfant un abonnement pour recevoir gratuitement et ce durant

une année, des brochures élaborées par des spécialistes de l'enfance. L'offre a été envoyée à 117 parents dont 25 ont souscrit à l'abonnement.

Devoirs accompagnés

Chaque jour, du lundi au jeudi, les enfants scolarisés de la 3P à la 8P ont la possibilité de suivre une heure de devoirs accompagnés après la dernière heure d'école. Des accompagnant-es sont présent-es pour les aider. Du matériel de jeux, de lecture ou encore de dessin est mis à disposition des enfants lorsqu'ils ont terminé leurs devoirs avant la fin de l'heure.

Une chargée d'enseignement de la HEP a donné une formation à l'ensemble du personnel sur les différents apprenants. Une conférence sur le harcèlement scolaire a été donnée par un travailleur social spécialiste du domaine. A la fin de l'année 2019, 667 enfants étaient inscrits aux devoirs accompagnés répartis en 86 groupe et encadrés par 94 accompagnant-e-s.

Réseau d'accueil de jour

Le réseau RéAÿ offre des places d'accueil pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. En 2019, il était composé de 14 communes : Baulmes, Belmont, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Mathod, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains. La commune de Bioley-Magnoux ayant rejoint le réseau EFAJE en début d'année 2019 pour l'accueil collectif de jour puis en début d'année 2020 pour l'accueil familial de jour.

Des accords ont été passés avec 7 entreprises. Ces conventions s'adressent à leurs employés non domiciliés dans le réseau. Elles leur permettent d'inscrire leur enfant en liste d'attente pour une place au sein des structures d'accueil du RéAÿ.

Des conventions inter-réseaux existent avec les réseaux limitrophes permettant aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau que celui auquel ils sont rattachés par le lieu de domicile.

En 2019, le réseau RéAÿ a accueilli un total de 1'894 enfants en accueil collectif :

Type d'accueil	Nombre d'enfants accueillis en 2019
Garderies 0-4 ans	1'020
UAPE 1P-4P	616
APEMS 5P-8P	258

Accueil préscolaire

En 2019, les locaux de la garderie Le Lapin Bleu n'étant plus adaptés à l'accueil des enfants, la structure a déménagé à la rue des Moulins 30 durant l'été. Jusqu'alors, la garderie ne pouvait pas ouvrir durant le temps de midi, les locaux ne le permettant pas selon les directives cantonales en vigueur. Avec le déménagement, la prestation de midi a pu être proposée aux parents dès la rentrée scolaire 2019-2020. Le nombre de places a lui aussi augmenté en parallèle, permettant à l'équipe du Lapin Bleu d'accueillir 12 enfants en parascolaire pour l'année scolaire.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueillis au sein des 5 garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 233 places :

Garderies	Nombre de places
L'Arche de Noé	44
Le Lapin Bleu	17
Le P'tit Phare	44
Les Goélands	69
Tom Pouce	59

Accueil parascolaire

L'année 2019 est marquée par l'ouverture de l'UAPE de Chamblon le 26 août en collaboration avec la commune de Chamblon. Avec ses 12 places, l'UAPE accueille les enfants scolarisés au collège de Chamblon et habitant dans les villages de l'entente scolaire.

Les enfants scolarisés de la 1P à la 4P ont été accueillis au sein des 4 UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) et de la garderie Le Lapin Bleu.

Les enfants scolarisés de la 5P à la 8P ont, quant à eux, été accueillis au sein des 3 APEMS (Accueil pour enfants en milieu scolaire).

L'accueil collectif parascolaire a totalisé, pour l'année 2019, 264 places (168 en UAPE et 96 en APEMS) :

UAPE	Nombre de places
L'Arche de Noé	36
Les Cygnes	48
La Croquette	48
L'antenne des Bains (La Croquette)	12
UAPE de Chamblon	12
Le Lapin Bleu	12

APEMS	Nombre de places
Les 7 Tilleuls (Pl. d'Armes)	36
Les 4 Saisons (Cheminet)	24
Les Isles	36

Accueil familial de jour

Un accueil familial de jour est également proposé par l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. Il regroupe 4 réseaux de la région, à savoir RéAly, RAdEGE, RYMaje et Sainte-Croix (voir le rapport d'activité de l'ARAS Junova). A l'heure où ces lignes sont écrites le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Chaque jour, excepté le mercredi, les restaurants scolaires proposent un repas chaud labellisé Fourchette Verte Junior aux écoliers des Etablissements primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains. Au total, 17 personnes sont employées pour s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants. Le restaurant scolaire des Rives s'est ouvert à la rentrée scolaire 2019-2020, alors que celui du Cheminet et des Alizés fermaient à cette même rentrée scolaire. En effet, les élèves des classes de raccordement accueillis aux Alizés ont été déplacés au restaurant scolaires des Rives.

Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S

Restaurant scolaire	Places	Enfants inscrits au 30 juin	Enfants inscrits au 31 décembre	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	72	65	5'919
Le Cheminet	28	39	0	1'386
La Thièle	50	74	77	6'403
Les Isles	134	239	200	17'231
Les Rives	2x200	0	224	6'141

A noter que les restaurants scolaires des Isles et des Rives proposent des cartes pique-nique. Il y a eu 9 inscriptions aux Isles et 84 aux Rives.

Perspectives

Le secteur va continuer à s'agrandir en offrant encore de nouvelles prestations notamment dans le réseau RéAly. Une UAPE de 48 places dans le pavillon de l'école de Fontenay ouvrira ses portes à

la rentrée scolaire 2020-2021. Pour l'ensemble des prestations un renforcement de ces dernières est prévu durant la prochaine année.

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE

Introduction

L'année 2019 ne présente pas de faits particulièrement marquants, si ce n'est des départs et arrivées parmi l'équipe de la clinique : deux

nouvelles médecins dentistes qui en ont remplacé une et le départ en fin d'année de l'animatrice en santé bucco-dentaire, après 28 années de service.

Situation RH

Suite au départ d'un médecin-dentiste, deux nouvelles médecins-dentistes, les doctresses Myriam Gimeno et Carina Vicente, ont été engagées au printemps 2019. L'équipe de la clinique est donc

actuellement composée de 4 médecins-dentistes (2.0 ETP), de 4 assistantes dentaires (2.8 ETP), de 1 animatrice en santé bucco-dentaire (0.6 ETP) et de 2 hygiénistes dentaires (0.4 ETP).

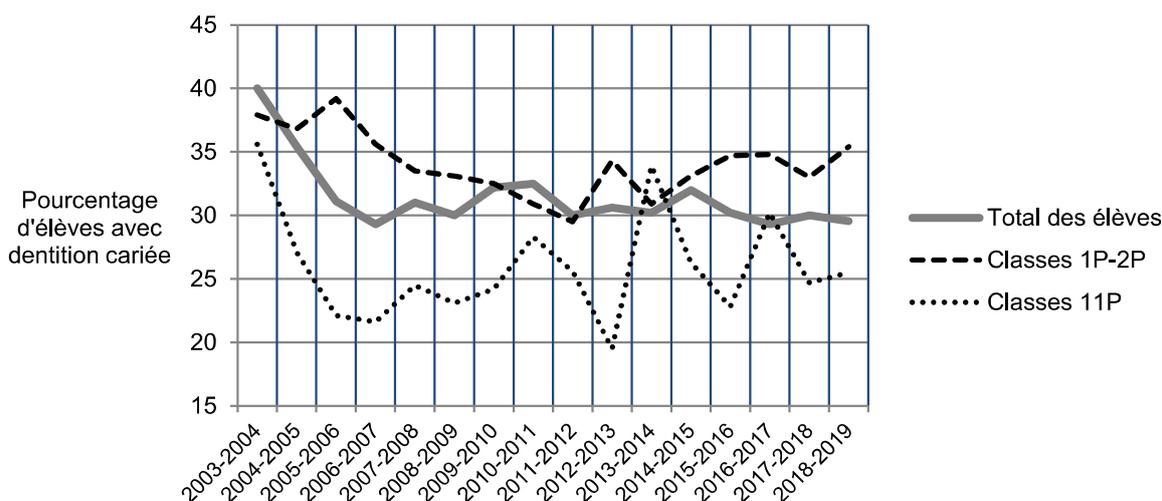
Dépistage bucco-dentaire

251 classes ont été reçues soit dans les locaux de la clinique, soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Mis à part quelques exceptions (rendez-vous manqués, manque de discipline), le dépistage bucco-dentaire 2018/2019 s'est déroulé dans des conditions correctes.

Parmi les 4'155 enfants et adolescents examinés, le nombre de caries observées reste stable. 29.5% des élèves dépistés présentaient une ou plusieurs dents cariées. À titre de comparaison, ce pourcentage était de 30% pour l'année scolaire 2017/2018, de 29.2% en 2016/17, de 30.2% en 2015/16 et de 32.0% en 2014/15.

L'analyse détaillée de ces résultats montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les

plus jeunes écoliers : 35.4 % des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2018/2019. Ce pourcentage a peu évolué puisqu'il était de 33% pour l'année scolaire 2017/2018, de 34.8% en 2016/17 et de 34.7% en 2015/16. Chez les élèves de dernière année (11P), 25.5% présentaient des lésions carieuses. Le taux de dentitions cariées chez ces élèves est très variable selon les années et semble dépendre essentiellement des facteurs socio-économiques. Les résultats des dépistages des 15 dernières années sont mis en évidence dans le graphique ci-dessous :



Prophylaxie bucco-dentaire

Les 168 classes de 1P à 6P, y compris les classes d'accueil, de développement et OESP, ont bénéficié d'une information sur l'hygiène bucco-dentaire. 51 classes, soit 965 élèves, ont suivi une deuxième séance d'animation durant laquelle les parents étaient également présents (224 parents, en moyenne: 5.6 parents par classe).

En décembre 2019, une instruction théorique et pratique sur l'utilisation du fil dentaire, destinée aux 374 élèves de 8^e, a eu lieu en collaboration avec la maison GABA, aux collèges Léon-Michaud et Cheminet.

Traitements dentaires

La Clinique Dentaire de la Jeunesse a dû faire face à plusieurs absences de médecin-dentiste tout au long de cette année. La doctoresse Neveu a, par période, augmenté son temps de travail pour pallier partiellement ces absences en prenant en charge les cas les plus urgents, ainsi que les dépistages scolaires.

Le nombre de patients suivis est resté stable. Par contre, le nombre de prestations facturées a généralement diminué, à cause du sous-effectif transitoire, alors que les traitements préventifs ont légèrement augmenté. Le nombre de rendez-vous manqués a considérablement diminué grâce au

système de rappel automatique par sms, introduit depuis 2017.

Chez certains patients, les traitements bucco-dentaires ne sont pas possibles à l'état vigile en raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap. Des traitements dentaires sous anesthésie générale ont été réalisés chez deux patients au centre hospitalier eHnv d'Yverdon-les-Bains. 27 autres enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne pour des assainissements bucco-dentaires sous anesthésie générale.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ des 5 dernières années sont illustrées ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de patients	1'782	1'856	1'816	1'794	1'777
Consultations	2'280	2'289	2'277	2'103	1'531
Radiographies	2'535	2'196	2'215	2'059	1'910
Anesthésies	1'414	1'466	1'392	1'379	1'195
Sédations au protoxyde d'azote	410	402	471	402	281
Extractions	399	393	442	448	321
Restaurations dentaires	1'958	2'103	1'891	1'730	1'449
Scelllements de fissures	827	974	1'061	814	847
Fluorations	1'794	2'280	1'450	1'344	1'430
Thérapie myofonctionnelle	77	71	64	25	8
Rendez-vous manqués	281	249	125	134	105

Perspectives

L'engagement d'une nouvelle animatrice en santé bucco-dentaire et l'augmentation de l'ETP de ce poste à 0.7 devraient permettre d'offrir des séances de prophylaxie dentaire à l'ensemble des classes du regroupement scolaire.

Avec les moyens actuels à disposition, la Clinique Dentaire de la Jeunesse axera ses activités sur la prévention de la santé bucco-dentaire et espère

ainsi par ce biais faire diminuer le taux de caries des enfants et adolescents d'Yverdon-les-Bains.

L'analyse prévue des coûts et revenus des différentes prestations devrait permettre de proposer des solutions correspondant à une vision acceptable à long terme du bien-être des enfants et de jeunes.

SECTEUR JEUNESSE

Introduction

La politique jeunesse à destination des jeunes de 11 à 25 ans se décline sur 6 axes principaux :

- La citoyenneté
- L'accueil libre
- Les ateliers d'expression

- L'éducation prévention et promotion de la santé
- Les activités de vacances
- Le soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Situation RH

Le secteur compte 7 collaborateurs (5 travailleurs sociaux représentant 3,85 EPT, un employé administratif 0.3 EPT et 1 chef de secteur 1 EPT). Nous notons une démission effective au 30 septembre suivie du recrutement d'un nouveau travailleur social au 1^{er} novembre.

20 personnes viennent renforcer l'équipe avec un contrat auxiliaire. 1 personne pour les nettoyages, 2 moniteurs d'ateliers jeunesse, 5 monitrices et moniteurs d'accueil libre, 12 monitrices et moniteurs d'activités de vacances.

Citoyenneté

CONSEIL DES JEUNES D'YVERDON-LES-BAINS

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine, et leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 CHF par habitant, soit 30'000 CHF pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Organisation

La gestion du CDJY, ses affaires courantes, son budget ainsi que son développement se font principalement via le comité, secondé dans sa tâche par le JECOS. Les projets sont menés par des membres du Conseil et sont soutenus par le comité ou le JECOS en cas de nécessité.

Pour l'année 2019, le comité est constitué de 6 membres sont répartis de la manière suivante :

- Carmen Conod, présidente
- Sylvain Rosset, vice-président, trésorier et responsable logistique grand frère
- Max Blanc, responsable institutions et communication
- Jonas Du Bois, responsable communication
- Antoine Menna, secrétaire
- Numa Roussy, responsable cohésion et responsable projets

Septante-sept personnes, le comité compris, sont actuellement membres du CDJY. La diversité au niveau de l'âge des membres s'est passablement développée cette année.

Principales réalisations du CDJY en 2019 :

- Le Conseil fêtait ses 15 ans en 2019 ! Pour marquer l'événement, différentes activités ont été organisées : une cérémonie officielle avec une rétrospective des projets de ces 15 dernières années et une soirée techno aux caves du château.
- Pétition de soutien à l'Amalgame : apprenant la situation financière délicate dans laquelle se trouve la salle de concert yverdonnoise L'Amalgame, le CDJY a décidé de s'engager pour lui permettre de continuer à faire rêver les jeunes de la région d'Yverdon-les-Bains. Une pétition en ligne a été lancée, qui a récolté plus de 5'000 signatures.
- Fête de la danse du 3 au 5 mai 2019 : le Conseil a tenu un bar sur la place Pestalozzi.
- Participation à une formation sur la gestion de projets donnée par la Fédération Suisse des Parlements de Jeunes (FSPJ).
- Dialogue philosophique : discussions sur l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes, animées par Anne Noire.
- Le Ciné-club du CDJY a proposé 5 séances de projections de deux films sur des thématiques variées.
- Projet débat : le groupe de travail du projet débat a participé cette année au projet PJ "Mission élections" de la FSPJ visant à renforcer la participation des jeunes lors des élections fédérales du 20 octobre 2019. Il a organisé l'événement "Parlons Élections!" le 26 septembre lors duquel des candidats aux élections faisant partie de jeunesses de partis se sont exprimés sur des questions issues d'un sondage réalisé parmi la population yverdonnoise.

ACCUEIL DES JEUNES CITOYENS

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 1^{er} novembre 2019. Le secteur jeunesse a eu pour la première fois la charge d'organiser cette cérémonie qui s'est terminée par une soirée festive. Les interventions du Syndic et du Président du Conseil communal ont été des moments importants de cette soirée.

Il ressort un retour très positif pour l'organisation, le lieu, le concept restauration et le type de

manifestation, et un retour plus mitigé quant à la fréquentation des jeunes. En effet, sur les 328 invitations envoyées, seules environ 280 invitations sont réellement arrivées à leur destinataire. Une cinquantaine de jeunes sont venus à la soirée avec une quarantaine d'invités. En comptant le conseil des jeunes et les jeunes bénévoles, 150 jeunes étaient présents.

EASYVOTE

Easyvote est une brochure éditée par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes résidant dans la Commune sont abonnés par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Par cette action, la Ville

veut non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote, sont également abonnés à la brochure. En 2019, 3'000 abonnés ont reçu les brochures.

Accueils libres

Durant l'année 2019, un travailleur social de proximité (TSP) a été chargé de la coordination de l'accueil libre afin de lui donner une nouvelle dynamique. 5 moniteurs ont renforcé l'équipe des TSP. Les accueils libres ont été ouverts les mercredis et samedis de 14h à 19h et le vendredi de 16h à 20h30 pour les – de 16 ans et de 20h30 à 23h30 pour les + de 16 ans hors vacances scolaires. Il est proposé aux jeunes de signer une charte les engageant à respecter les règles élémentaires du vivre ensemble, 83 l'ont signé en 2019.

Hors vacances scolaires, 3'662 jeunes ont été accueillis durant l'année, tout âge et sexe confondus, soit 2'591 garçons et 1'071 filles. Cela représente une moyenne de 32 jeunes par accueil (27 jeunes en 2018). 29% sont des filles et 71% des garçons (18% filles et 82% garçons en 2018).

Pendant les vacances scolaires, les accueils ont été ouverts durant 5 semaines du mercredi au samedi de 14h à 19h. 681 jeunes ont profité des programmes sportifs, culturels et de loisirs proposés : atelier autour du chocolat, tournoi de futsal, sortie ski, soirée cinéma, Europa Park, grillades, crêpes party, etc.

Plusieurs collaborations d'animation hors mur ont été mises en place :

- La fête du Sport à la piscine
- Actions de prévention avec Unisanté
- Sensibilisation au tri des déchets avec Agenda 21
- La Dérivée
- Les Soupes d'Ici et d'Ailleurs
- La Disco sur glace

Ateliers d'expression à destination de la jeunesse

ATELIER DJ MIX

L'atelier DJ mix a accueilli 30 jeunes différents durant l'année, âgés entre 13 et 19 ans. 10 d'entre eux ont bénéficié de l'activité, dont 4 sont fidèles depuis plusieurs années. Les 6 autres sont arrivés à l'atelier entre septembre et décembre. Le groupe de

jeunes qui bénéficie de l'atelier n'est composé que des garçons. En moyenne, il y a eu 4 jeunes par atelier. L'atelier a ouvert 38 jeudis de 16h à 19h. 152 rendez-vous de 1 heure ont été pris durant l'année.

STUDIO D'ENREGISTREMENT

En 2019 de nombreux projets socio-éducatifs ont émergés. Le studio a mené une semaine d'action contre le racisme pendant laquelle 12 jeunes ont participé à un atelier d'écriture et à une table ronde sur les discriminations. Ils ont ensuite enregistré leurs compositions au studio, avant de les interpréter sur la scène de l'Amalgame. Un vidéo clip a été réalisé pour le vainqueur désigné par un jury. Une semaine sur l'égalité Hommes-Femmes au studio a été menée sur le même principe, avec un concert à la Dérivée le 14 juin (9 participants). Nous avons également développé des projets en rapport avec l'insertion professionnelles des jeunes avec Jobtrek (4 jours, 40 jeunes) : des jeunes désocialisés ont exprimé leurs doutes et leurs envies concernant leur avenir professionnel pendant une semaine ; ils sont venus enregistrer des chansons remplies d'espoir au studio. Un projet similaire a été coréalisé avec le Gymnase d'Yverdon (2 jours, 15 jeunes). A noter encore également la réalisation d'un projet pour Ados-Loisirs (10 jeunes, 2 jours), la coordination des passages de 14 jeunes lors de la Fête de la musique et la mise sur pieds du festival 1400 décibels (12 participants) en partenariat avec l'Echandole pour mettre en lumière les jeunes talents. Il y eut aussi la

collaboration avec la filière Communication de la Ville (des jeunes créeront les musiques sur les prochaines vidéos de présentation de la Ville d'Yverdon-les-Bains) et le travail avec la bibliothèque publique pour un projet jeune public autour de l'immersion dans un livre muet (1 journée, 10 jeunes). Un CD a été créé avec des bénéficiaires de la fondation Saphir et du foyer du midi. 5 clips vidéos ont été créés cette année. Il y eut 305 rendez-vous individuels au studio. 75 personnes différentes ont eu droit à une session individuelle. Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes, d'expression, de créativité et de travail sur l'estime de soi. Lors des journées extraordinaires et des événements mentionnés plus haut, 99 personnes différentes, en plus des jeunes comptés dans les sessions individuelles, ont participé à un ou plusieurs de ces événements. Au total, 174 personnes ont participé à au moins une activité proposée par le studio, dont 6 jeunes qui s'engagent au travers du label Ymusic pour gérer l'organisation des différents événements et la communication autour de ce projet.

SPORT 1400

Suite à la démission de la responsable de l'activité et du chargé de projet dans le courant de l'été, un nouveau fonctionnement a été pensé. L'activité n'a pas repris à la rentrée de septembre et un rapport a été rédigé pour présenter à la Municipalité un

fonctionnement plus en adéquation avec la mission du secteur jeunesse.

Il y a eu 22 éditions entre janvier et juin 2019 pour une moyenne de 45 jeunes par occurrence, ce qui représente environ un millier de présence de jeunes pour cette année.

Education et prévention

EDUCATION DE RUE ET DÉAMBULATION

Les TSP assurent une présence dans la rue, à la gare, en ville et au centre Bel-Air, dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation. Leur activité consiste à aller à la rencontre des personnes avec l'objectif d'assurer une prévention, un accompagnement éducatif, individuel ou collectif, ainsi qu'un suivi favorisant l'intégration.

Durant 2019, de nombreuses déambulations ont été effectuées par les TSP du secteur jeunesse afin d'assurer une présence de rue accrue et de cartographier les lieux stratégiques de rassemblement des jeunes yverdonnois à différents moments de la journée. Plus d'une vingtaine de sites ont été répertoriés, tant dans le centre-ville que dans les quartiers périphériques et des statistiques sont en train d'être mise sur pied.

PRESTATIONS PERSONNELLES AU TRAVAIL (PPT)

L'année 2019 a été une année de transition et de changements tant au sein de la commission de Police qu'au sein du JECOS. Ce temps a permis de repenser l'organisation des Prestations au travail sur le plan administratif, mais également sur le sens de cette action éducative à destination de la jeunesse.

4 dossiers ont été envoyés par la commission de Police dont 3 exécutés et 1 retourné à la commission de police pour non présentation à la convocation. Au total, 16h de PPT ont été effectuées, dans le cadre des activités et manifestations organisées et encadrées par le JECOS.

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

De nombreux suivis individuels et collectifs ont été mis en place en 2019. Les thématiques principales abordées sont le soutien psychosocial et la

réorientation professionnelle, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et l'accompagnements lors de démarches professionnelles.

PRÉVENTION

Les TSP sont acteurs de prévention sur le terrain tout au long de l'année. Cette année, les thèmes suivants ont été abordés : consommation d'alcool, surendettement, racisme, sensibilisation autour de la grève des femmes.

Ces actions sont renforcées par la distribution de bouteilles d'eau aux Rives du Lac lors des fêtes de promotion. Ces bouteilles d'eau sont distribuées avec des messages de prévention et sont un outil pour entrer en communication avec les jeunes qui se regroupent pour fêter la fin de l'année scolaire.

En parallèle, le secteur jeunesse soutient et développe des projets de prévention et de promotion de la santé à destination des jeunes. Pour

ce faire, Health's Angels (Unisanté) sont régulièrement mandatés pour mener des actions dans les débits de boissons yverdonnois et directement auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Elles visent à la sensibilisation et la responsabilisation, selon le concept Be My Angel : un conducteur désigné reste sobre afin de ramener ses amis en diminuant les risques ; il reçoit 2 bons pour des boissons non alcoolisées.

Le Jecos est également impliqué avec le Service de la Sécurité publique (SSP) pour la mise sur pied des médiations nocturnes. Voir rapport d'activité SSP pour plus de détails.

Activités vacances

PASSEPORT VACANCES

Durant les deux semaines des vacances d'octobre, soit du 14 au 25 octobre 2019, environ 380 enfants âgés de 7 à 15 ans résidant à Yverdon-les-Bains et dans la région, ont participé au panel d'activités proposées par le Passeport-vacances. Environ 180 activités leur ont été proposées : on peut notamment relever de nouvelles activités telles que la découverte du Flag football, l'activité « Sushis pour tous » en collaboration avec le Secteur quartier et affaires sociales du JECOS, l'activité « Lamatrekking et Laines d'Ici » ou la visite des jardins extraordinaires du Parc Evologia dans le canton de Neuchâtel. Les activités phares immanquables étaient également au rendez-vous avec le vol en hélicoptère, le vol privé en avion ou encore le RealFly de Sion. Le ratio est de 150 filles et de 230 garçons.

La tranche d'âge de 7 à 11 représente environ 77% des participants par rapport à 23% chez les 12 à 15 ans. Favoriser l'accès aux activités de loisirs pour tous, la mixité sociale, la découverte et l'ouverture d'esprit citoyen, sont les objectifs de cette prestation. En effet, le prix de CHF 60.- pour un passeport permet aux enfants de tous milieux sociaux de profiter des activités. Il faut également relever que 63 activités en journée ont été mises en place pour répondre aux besoins de garde des parents. Comme chaque année, le passeport-vacances a pu compter sur des bénévoles impliqués et disponibles qui ont permis, une fois encore, de faire vivre ce projet. Ils étaient 52 dont 15 nouveaux à se partager les 253 accompagnements. Sept moniteurs ont été engagés afin d'encadrer les

grands groupes et animer des jeux en extérieur. Le partenariat avec le SEMO Espace Pluriel a été reconduit et a permis à sept jeunes allophones d'accompagner les enfants durant les quatre journées de la « Semaine Olympique ». La précieuse collaboration avec les quatre membres du Pool

bénévoles a été pérennisée et nous avons bénéficié, toute l'année, de leur soutien à l'organisation du projet. Plusieurs bénévoles ont également apporté leur aide ponctuelle notamment pour la vente des passeports et la recherche de nouveaux bénévoles.

PASS FUTUR

Cette année, les stages de découvertes proposés se sont déroulés du 14 au 25 octobre. Le millésime 2019 a permis aux métiers d'art d'être à l'honneur. De nouveaux partenariats ont été mis en place avec des entreprises locales, en plus des autres pérennisés. Au total, 25 entreprises locales ont participé au projet permettant de proposer 25 métiers, dont 13 nouveaux tels que : créateur

numérique, facteur de piano, luthier, maître verrier / souffleur de verre, agent en information documentaire, assistant dentaire, bottier orthopédiste, floriculteur ou encore graphiste illustrateur. Au total, 26 jeunes ont bénéficié du Pass'Futur, 9 filles et 17 garçons, 12 de 13 ans, 13 de 14 ans et 1 de 15 ans.

ADOS LOISIRS

Ados Loisirs s'est déroulé du 8 au 26 juillet 2019. 180 jeunes se sont inscrits aux trois semaines d'activités proposées, dont 84 domiciliés à Yverdon-les-Bains. Le ratio est de 99 garçons et 81 filles. La tranche d'âge de 11 à 13 ans représente environ 73% des participants par rapport à 27% chez les 14 à 16 ans. 29 activités ont été organisées dont des activités phares telles que le parapente, le rafting et le laser-

game. D'autres activités créatives et de découverte ont également été mises en place notamment la création d'une chanson et d'un clip vidéo, la visite d'une éolienne et d'un planétarium, la confection d'un boomerang ou l'élaboration d'un repas sur le thème « cuisine du monde ». Durant ces 3 semaines d'activités, les jeunes ont été encadrés par 6 travailleurs sociaux et 6 moniteurs.

PASSEPORT ADOS

Le Passeport Ados s'adresse aux jeunes entre 13 ans révolus et 16 ans durant les vacances d'octobre. Il donne accès à diverses activités (centre thermal, piscine couverte, patinoire, Maison d'Ailleurs, bowling, cinéma, karting, etc.) ainsi qu'aux transports publics dans la région à un prix sans concurrence. En 2019, chaque passeport donnait

accès à 13 activités, auprès de 9 partenaires différents. Les 140 passeports disponibles ont été vendus, dont 92 à des Yverdonnois et le solde à des habitants des communes partenaires. La mixité au sein de cette activité était bonne, avec 44% de filles et 56% de garçons.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

BALEINEV

Le Jecos assure un soutien financier à ce festival à hauteur de CHF 8'000, ainsi que la présence d'un stand de prévention des risques en milieu festif. La 27e édition a accueilli environ 1000 personnes.

Une équipe de travailleurs sociaux était présente sur le site et l'atelier DJ a assuré une prestation musicale.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Jecos assure un soutien financier de cet événement à hauteur de CHF 5'000. Le service s'investit également pour la scène installée dans la cour de la rue de Neuchâtel 2 : le bar est tenu par le

personnel du JECOS, le secteur jeunesse assure la gestion de la scène, des artistes et intervient avec ses différents ateliers musicaux.

FÊTE DE LA DANSE

Le Jecos assure une subvention de CHF 1'000 pour cet événement durant lequel le Conseil des Jeunes

d'Yverdon-les-Bains a tenu un bar.

NUMERIK GAMES

Le Jecos subventionne la partie conférence de cet événement à hauteur de CHF 2'500 dans le but de

se positionner sur l'aspect éducatif de cette manifestation.

SOUTIEN AUX PROJETS

Accueil des jeunes de Nogent-Sur-Marne

La Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli pour la première fois des jeunes Nogentais âgés de 18 à 23 ans, du 13 au 15 septembre 2019. La rencontre a été organisée à la demande des jeunes de Nogent-sur-Marne qui souhaitent venir rencontrer leurs homologues yverdonnois le temps d'un week-end, puis les accueillir à leur tour dans leur commune. L'échange a été porté par l'Espace Projets Jeunes de Nogent-sur-Marne et le secteur jeunesse du JECOS. Dix jeunes Nogentais et trois accompagnateurs sont venus. Ils ont été accueillis par 15 Yverdonnois. Les participants étant impliqués dans la vie de leur région, au travers du Conseil des Jeunes et de différentes associations sportives ou culturelles, la rencontre fut articulée autour de la thématique de l'action citoyenne. Différents ateliers et tables rondes ont été organisés afin de partager les expériences et de témoigner des projets qui ont vu le jour. En plus d'un travail réflexif collectif, des découvertes des lieux emblématiques étaient programmées : centre Thermal, Rives du lac, Place Pestalozzi, festival AlternatYv. Une rencontre culturelle fut aussi faite de manière active, par la création d'une chanson au studio des jeunes et l'initiation à l'atelier DJ mix.

Urban Project

Organisation d'un coin « Chill-Out » et tenue d'un bar à sirops en collaboration avec le CDJY. Environ 200 verres de sirop ont été distribués lors de la manifestation et autant de personnes rencontrées. 3 Dj de l'Atelier Dj Mix se sont produits lors de cette journée.

La Dérivée

Animation d'une journée sur la thématique de l'égalité des sexes le 14 juin, jour de la grève des femmes. 3Dj de l'atelier Dj Mix se sont produits et 8 chanteurs ont présenté leur travail sur des textes en lien avec la thématique. Un babyfoot et un terrain de foot-tennis ont également été amenés sur place par le secteur jeunesse.

FYSAP (Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique)

Première participation du secteur jeunesse à cette manifestation. Tenue d'un stand de présentation des activités du secteur et d'un terrain de foot-tennis. De l'eau fraîche et du sirop ont été distribués. Une trentaine de personnes ont approché le stand du Secteur Jeunesse.

Perspectives

Le secteur Jeunesse va continuer en 2020 à renforcer le travail de terrain avec les différents partenaires. L'enjeu est de donner davantage de sens et d'aller à la rencontre de la jeunesse sur les différentes manifestations et dans les différents endroits qu'elle fréquente. Une réflexion globale est en cours sur les activités de vacances pour répondre encore mieux aux sollicitations de la jeunesse.

L'accueil libre va continuer de consolider son action en impliquant les jeunes dans l'organisation des activités. Une attention particulière sera également donnée sur les différents locaux que nous utilisons, la hausse de fréquentation des ateliers et de l'accueil libre nous impose de trouver de nouvelles solutions pour accueillir les jeunes dans des conditions adéquates.

SECTEUR INTÉGRATION

Introduction

L'Espace Traits d'Union a fêté ses 10 ans et a souhaité, à cette occasion, réunir les partenaires, les bénéficiaires ainsi que toutes les personnes qui ont contribué au développement de cet espace. Pour rappel, ce lieu est destiné à la création de liens et à l'apprentissage de la langue, il faut souligner l'engagement des associations Lire et Écrire, Caritas Vaud, Appartenances, Tisserands du Monde et la halte-garderie de la Ville. En effet, les dispositifs sont complémentaires entre les associations et répondent aux besoins des élèves. Parfois, l'offre s'agrandit pour les jeunes, parfois pour les travailleuses et les travailleurs le soir. La flexibilité des cours permet de répondre au plus proche des besoins des personnes allophones ou en difficulté avec l'écrit. L'Espace Traits d'Union est un atout important pour la population et répond ainsi aux attentes formulées par les créateurs du lieu.

La célébration des 10 ans s'est faite en deux temps : les personnes intéressées ont été invitées à

participer à un petit déjeuner aux saveurs d'ici et d'ailleurs, un court métrage leur a été présenté, des remerciements ont été exprimés par le Municipal et le Bureau cantonal de l'intégration. Une exposition d'Appartenances, « Migrations Intimes », a permis de donner la parole à des femmes. En plus de la reconnaissance du travail accompli, l'objectif était de faire connaître l'Espace Traits d'Union aux personnes du réseau élargi, ainsi que de faire découvrir les activités qui s'y déroulent. Le travail effectué sur une décennie a été valorisé grâce au court métrage. Il a permis aux visiteurs de découvrir la diversité ainsi que la complémentarité des activités offertes au public bénéficiaire. Une centaine de personnes étaient présentes et le Secteur intégration se réjouit de la réussite de cet événement.

Deux réformes majeures ont été apportées aux bases juridiques qui touchent les étrangers, la loi sur les étrangers et l'intégration, et la loi sur l'asile. Elles

représentent une augmentation des exigences en matière de compétences linguistiques. Maintenant, les candidats au renouvellement d'autorisation de séjour venant d'Etats tiers, doivent prouver leurs compétences linguistiques à l'oral et à l'écrit. Cela pose des défis pour ces personnes : financer un passeport de langue, renforcer les compétences de base ou encore accéder aux cours. Cela représente également pour les institutions subventionnées qui les forment une augmentation importante des bénéficiaires.

La Déléguée à l'intégration a participé à la plateforme cantonale des cours de français. Elle a animé un atelier sur la collaboration entre les bénévoles et l'administration communale, organisé par l'Union des Villes Suisse à Bienne. Elle a

participé, avec 5 membres de la CCSI, aux assises vaudoises de l'immigration sur les langues et cultures d'origine. Elle a participé au colloque de la Conférence des Gouvernements cantonaux sur les perspectives du 3^e programme cantonal d'intégration (PIC). Elle a participé aux assises cantonales de la formation continue afin de débattre sur une éventuelle loi. Elle a participé à une table ronde au forum des métiers à l'Université de Lausanne, faculté de théologie sur les métiers sociaux. Elle a participé à trois conférences des Délégués à l'intégration au niveau national et régional, les échanges ont porté sur la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration et l'impact sur la formation des compétences de base.

Situation RH

1 déléguée à l'intégration, 1 chargée de projet, 1 coordinatrice FT, 1 adjointe de direction = 1.85 EPT ; 1 stagiaire = 0.8 EPT ; 16 auxiliaires en contrat à

durée déterminée et 12 auxiliaires en contrat à durée indéterminée.

Primo information

ACCUEIL ANNUEL DES NOUVEAUX HABITANTS

Afin d'offrir un accueil personnalisé de qualité aux nouveaux habitants et de permettre à la Municipalité de se présenter et d'informer sur les activités qu'offrent les services communaux et certains partenaires de la Ville, le Secrétariat général a organisé, conjointement avec le Jecos, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, le premier samedi

du mois de novembre. 1'196 nouveaux habitants ont été invités et 136 nouveaux habitants ont répondu présents. La halte-garderie a accueilli 13 enfants de 1 à 12 ans durant la partie officielle, entre 10h30 et 12h30. Deux traductions simultanées ont été effectuées pendant la cérémonie en anglais et en arabe.

PERMANENCE MIGR'INFO

Les agents d'intégration ont accueilli 146 personnes (80 hommes et 66 femmes) durant les 42 permanences du samedi matin de 9h à 12h. 124 personnes ont bénéficié de leur accompagnement. Les sujets les plus abordés concernent l'emploi (37), l'intégration sociale (87) dans les domaines suivants : vivre en Suisse, logement, cours de français, finances, reconnaissance des diplômes, école et famille.

La majorité des personnes accueillies sont au bénéfice d'un permis B (58) et d'un passeport suisse (30). Les autres usagers sont au bénéfice d'un permis C (24), d'un permis F (17), d'un permis L (2), ou d'un permis N (3). 13 personnes sont des primo arrivants, c'est-à-dire domiciliés en Suisse depuis moins d'un an.

La Suisse est la nationalité la plus représentée parmi les utilisateurs (18), puis l'Erythrée (13), le Kosovo (8),

la Macédoine (7), le Portugal (7), l'Afghanistan (5), l'Albanie, l'Algérie, la Biélorussie, la Bosnie-Herzégovine, le Burkina Faso, le Brésil, le Cameroun, le Canada, la Chine, la Colombie, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Equateur, l'Espagne, la France, l'Inde, l'Irak, l'Italie, le Maroc, le Mexique, le Nigeria, la Pologne, la Russie, la Sierra Leone, la Serbie, la Somalie, le Sri Lanka, la Syrie, la Tunisie, la Turquie. Les 9 agents d'intégration sont engagés par la Commune en tant que personnel auxiliaire. Ils suivent une formation continue afin d'être bien informés et d'assurer un accueil professionnel. Ils participent à une séance d'intervision avec le responsable de la permanence et la Déléguée à l'intégration une fois par mois, pour assurer un suivi de qualité des bénéficiaires et une bonne utilisation du matériel d'orientation.

Conseil

Un nouveau logiciel de saisie a été créé afin de comptabiliser les demandes faites au secteur intégration du lundi au jeudi à midi. Il permet à chaque collaboratrice d'insérer directement les données décrivant l'entretien personnel ou

téléphonique. Cela a permis de comptabiliser 72 entretiens de conseil et d'orientation sur des questions concernant principalement les démarches administratives, l'emploi, les enfants et l'école.

INFORMATION AUX STRUCTURES ORDINAIRES

Afin de mieux gérer la documentation mise à disposition des usagers de la permanence sociale migr'info et de la réception du service, une cartothèque a été créée récapitulant le type de documentation, les lieux de distribution, ainsi que l'état du stock.

Des envois réguliers de dépliants pour promouvoir les dispositifs en place sont effectués deux fois par an, avec la collaboration de la réception du service.

Pour les projets temporaires, les dépliants sont envoyés par email ou par courrier à la liste de contacts qui regroupent environ 450 partenaires locaux.

La page internet du site communal est régulièrement mise à jour par la Chargée de promotion afin de communiquer sur les offres d'intégration à la population.

FORUM DE L'INTÉGRATION

Madame Ana Caldeira Tognola a présenté la recherche de la Commission fédérale des migrations sur les nationalités et la démocratie en période de migrations transnationales. Cette étude montre que la société est un assemblage d'appartenances multiples. Les statistiques de la population en Suisse sont en effet réparties en nombre d'étrangers et de Suisses. Cette catégorisation détermine notre vision de la société. Elle ne tient pas compte des doubles nationalités et des nationalités multiples. Un Suisse sur quatre possède une deuxième nationalité. Cette

présentation a été suivie d'une table ronde modérée par Madame C. Tauxe réunissant des personnalités yverdonnoises, Messieurs Georges Grbic, Giuseppe Alfonzo et Nicolas Rochat Fernandez afin de débattre avec le public sur les questions des identités multiples et de la citoyenneté. Le Duo Dushlan a animé le forum avec sa musique celtique et un buffet dinatoire préparé par les associations camerounaise et macédonienne a régalié un public d'environ 50 personnes.

PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE DES AGENTS D'INTÉGRATION

Afin de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires, les thèmes des assurances sociales, du logement et de l'emploi ont été proposés aux 17 agents d'intégration actifs. Du matériel didactique a été élaboré, regroupé dans trois nouveaux kits d'animation pour les tables rondes Femmes-Tische et pour la consultation à la permanence sociale migr'info.

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, 21 personnes, dont les agents d'intégration, les travailleurs sociaux de proximité et les accompagnantes préscolaires, ont été sensibilisées au harcèlement scolaire par un spécialiste intervenant auprès des enseignants et des familles concernées. Les outils partagés permettent une sensibilisation par l'échange pour les victimes comme pour les harceleurs et les témoins.

Au total, huit formations ont été organisées pour 101 participants. Dans le cadre du renforcement des compétences de base des agents d'intégration, une analyse des besoins a été mandatée à l'association Lire & Ecrire pour 15 personnes en français écrit et en bureautique. La Chargée de promotion a également proposé une formation sur le logiciel Canva à 10 intervenants sociaux et associatifs afin de leur permettre de créer des supports de communication.

La Commission fédérale des migrations a organisé la journée annuelle sur les perspectives de la politique d'asile entre isolement et solidarité, quatre agents d'intégration ont participé à la conférence à Berne.

CONSEIL AUX PROJETS

La formation a réuni 7 participantes toutes engagées dans le comité d'une association. Elles ont reçu une marche à suivre pour la gestion de projets et travaillé sur un projet fictif.

Par la suite, une participante a conçu un projet de rencontres de femmes : Café – couture. Le but est d'y parler français tout en transformant et réparant des habits ou créer de la décoration d'intérieur afin

d'éviter le gaspillage. Un soutien à la création de son association ainsi qu'à la mise en œuvre du projet lui a été fourni.

Une aide à la création de la nouvelle école de langue et culture d'origine en farsi a été donnée à une personne afghane. Le service met des locaux à disposition de ces deux nouvelles associations.

BÉNÉVOLAT

De nombreuses personnes se présentent au Service pour se proposer comme bénévole. Ils sont invités à un entretien, une fiche personnelle est remplie, la motivation et les compétences sont notées. Une présentation est faite des différents projets des secteurs du service dans lesquels des bénévoles sont impliqués. Si l'activité correspond aux attentes de la personne, un cahier des charges lui est transmis afin qu'elle puisse s'engager dans un cadre

clair et transparent. Dans la majorité des projets, les bénévoles reçoivent un défraiement. Pour cela, un contrat de personnel auxiliaire est rédigé et un extrait du casier judiciaire est exigé. Dès lors, ils s'engagent à suivre les formations, les séances de préparation et de bilan. La richesse des parcours de vie et des formations accumulées par les bénévoles amène une plus-value très appréciée par les bénéficiaires des projets.

Enfance

HALTE-GARDERIE À L'ESPACE TRAITES D'UNION

Les faits marquants ont été le départ de l'association Appartenances en janvier et l'arrivée de l'association des Tisserands du Monde en septembre. Ces derniers ont fait la demande de deux accueils de deux heures par semaine pour les enfants. Un accueil supplémentaire le lundi pour Caritas et Lire & Écrire a également été ouvert suite à une offre supplémentaire de cours.

Durant l'année 369 enfants ont été présents à l'accueil dont 59 nouvelles inscriptions. A chaque rentrée scolaire, en septembre, les groupes d'enfants sont parfois difficiles. Le travail de

séparation avec les parents commence, il faut comprendre un nouveau fonctionnement et prendre de nouvelles habitudes tant pour les enfants que pour leurs parents.

Nous avons rencontré quelques difficultés au début avec le changement d'association, tant les habitudes de travail étaient différentes. Il y a aussi eu une très grande demande d'accueil d'enfants, dépassant nettement notre capacité de six enfants par accueil. Avec le temps, le flux s'est stabilisé, certains enfants ayant arrêté la garderie, ce qui a laissé de la place à de petits groupes réguliers.

HALTE-GARDERIE AUX COURS DE FRANÇAIS À LA PLAGE

Pour la deuxième année consécutive, la halte-garderie des cours de français à la plage a offert une prise en charge des enfants de 8 mois à 12 ans, du lundi au vendredi de 17h à 19h, durant le mois de juillet. La responsable de la halte-garderie, l'accompagnante de la petite enfance et la stagiaire du secteur intégration ont accueilli jusqu'à 14 enfants par jour pour un total de 38 inscrits. Grâce à ce dispositif, 24 parents, majoritairement des mamans, ont pu participer aux cours de français.

Lors de ces accueils, les enfants ont joué et tissé des relations avec les autres. Des activités créatives leur ont été proposées en lien avec les thèmes des cours suivis par leurs parents. Lors de la soirée de remise des attestations, les enfants ont enchanté le public en chantant une chanson en français. Pour leur participation, ils ont tous reçu le petit livre de contes Babou, le tube en bambou, de Noémie Pétremand, créé avec la Bibliothèque publique et Appartenances.

SOUTIEN FINANCIER À LA HALTE-GARDERIE RIGOLETTO DE L'ASSOCIATION VERSO

La Commune a soutenu à hauteur de 10'000 CHF l'Association Verso pour la mise sur pied d'une halte-garderie. Durant l'année 2019, le nombre d'enfants pris en charge a fortement diminué, car un certain nombre de conventions ont été dénoncées.

Il a donc fallu réduire l'effectif des enseignants, et les cours de français de l'après-midi ont eu du mal à se remplir. Au total 678 enfants ont été accueillis durant toute l'année, pendant que les adultes suivaient les cours de français.

PROJET PARENTS RÉFÉRENTS

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école et les familles allophones, et de favoriser l'intégration des élèves d'origine étrangère dans les classes. Les 11 parents référents sont des personnes de contact pour les parents d'élèves qui les soutiennent dans leur compréhension du système scolaire vaudois.

Ce projet vise également à encourager les familles étrangères à s'impliquer davantage dans la scolarité de leurs enfants. Les documents transmis par les établissements scolaires leur sont expliqués afin qu'ils puissent les comprendre. Ils apprennent à

soumettre leurs questions ou commentaires à l'enseignant et/ou au directeur de l'établissement de leurs enfants.

Afin d'informer les parents et les enseignants de ce dispositif, l'enseignante responsable dans les établissements primaires, a rappelé le projet lors des 2 conférences des maîtres primaires. La distribution de 1'800 dépliants a été effectuée dans les écoles et de 450 dans le réseau de l'intégration.

20 familles ont contacté les parents référents en 2019.

DE LA MAISON À L'ÉCOLE

Ce dispositif préscolaire de l'établissement Edmond Gilliard a accueilli d'avril à juin 123 enfants, futurs 1P qui fréquenteront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août. Des ateliers sont proposés aux enfants pour leur permettre progressivement de connaître l'école et faciliter la relation avec les familles des élèves d'origine étrangère. Des échanges ont lieu avec les parents pour mieux préparer la rentrée des classes. Il y a environ 17 groupes de 8 enfants, répartis dans tous les collèges de l'établissement, les enfants participent à deux

périodes par semaine. 75% des enfants inscrits dans l'Établissement en 1^e année, participent au projet.

Chaque groupe est encadré par une enseignante et une agente d'intégration. Les parents reçoivent l'information sur le projet par courrier au mois de janvier. Ils doivent remplir un formulaire pour s'inscrire.

Ce projet facilite l'entrée de ces enfants dans le système de la scolarité obligatoire : les enfants ont pu découvrir leur nouvelle école et commencer à

appréhender les règles de la vie en groupe, les allophones ont pu acquérir des mots en français

grâce à leurs camarades francophones et des contacts ont pu s'établir entre les familles et l'école.

Employabilité

COURS DE FRANÇAIS EN ENTREPRISE

Aucune entreprise n'a été démarchée car l'engagement d'une enseignante n'a pas été possible pour des raisons financières. Les besoins

en cours de français en institution sont en augmentation et ce projet a dû être laissé de côté pour l'instant.

DIALOGUE EMPLOI

Les agents d'intégration sont régulièrement sollicités à la permanence sociale migr'info pour rédiger un curriculum vitae ou une lettre de motivation. Pour les personnes étrangères, sans mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement, trouver un emploi ou se réorienter professionnellement est un défi majeur, qu'ils soient primo-arrivants ou établis depuis plusieurs années. Pour répondre à ce besoin, Dialogue emploi est proposé en collaboration avec l'Office d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP). Les agents d'intégration accueillent les personnes à migr'info, et déterminent si la personne correspond au public cible du dispositif. Si c'est le cas, ils rédigent une fiche de renseignements, les aident à chercher les documents nécessaires pour leur dossier et les accompagnent à l'OCOSP. Le personnel de cet office cantonal leur montre ensuite comment trouver des modèles et d'autres informations nécessaires. Si

une personne a besoin d'un accompagnement individuel supplémentaire, il lui est proposé de prendre rendez-vous avec un conseiller en orientation.

37 personnes ont demandé des renseignements sur l'emploi. Une fiche de renseignement a été remplie pour 26 personnes, 14 hommes et 12 femmes, de 17 nationalités différentes. La nationalité la plus courante est l'Erythrée : 5. Les autres nationalités sont réparties comme suit : Brésil, Colombie, Irak, Kosovo, Portugal et Suisse : 2 ; Algérie, Afghanistan, Biélorussie, Côte d'Ivoire, Inde, Sierra Leone, Somalie, Syrie et Tunisie : 1.

Parmi ces 26 personnes, 9 ont un permis de séjour B, 7 un permis C, 6 un permis F, 1 un permis N, 2 un passeport suisse et 1 sans information. 5 personnes nous ont informés spontanément avoir trouvé du travail et une personne une place de stage suite à l'entretien à l'OCOSP.

IMPÔTS À LA SOURCE

Une lettre d'information sur la déclaration d'impôt simplifiée et le formulaire a été envoyé à 463

personnes titulaires d'un permis B et ayant élu domicile à Yverdon-les-Bains en 2019.

Vivre ensemble

COMMISSION CONSULTATIVE SUISSES IMMIGRÉS (CCSI)

La CCSI est composée des communautés étrangères suivantes : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Russie, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. Des institutions partenaires y sont également représentées : Appartenances, le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme), la CCCI (Chambre cantonale consultative des immigrés), Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Conseil des Jeunes, Conseil des Seniors, EVAM, Femmes-Tische, GAMYR (Groupe Asile Migration Yverdon et Région), Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que le préposé au Contrôle des habitants et une représentante de la Police du Nord Vaudois (Observatoire de la sécurité). La CCSI regroupe 67 membres à ce jour.

La CCSI s'est réunie à 9 reprises et a traité les problématiques suivantes : nouveaux titres de séjour format carte de crédit, loi sur l'asile et ses procédures, loi sur les étrangers et l'intégration et ses changements sur les autorisations de séjour.

En outre, les membres ont participé ou organisé les événements suivants : les 20 ans de la FEDEVACO, le rallye de l'intégration, la Semaine d'actions contre le racisme, les cours de français à la plage, le forum de l'intégration sur la bi-nationalité, les grillades Nappe ouverte, le stand à la Migros, la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants en tenant un stand et proposant des traductions, des spectacles en collaboration avec le TBB et l'Echandole, la rencontre des présidents de l'USLY, les Soupes d'Ici et d'Ailleurs.

La sortie annuelle en famille s'est déroulée dans la région en visitant les grottes de l'Orbe à pieds ou en car. Un repas neuchâtelois, la torrée, a été préparé pour 34 personnes aux plans sur Vallorbe, grâce à trois cuisiniers du cru expérimentés !

PARTICIPATION DES IMMIGRÉ-E-S AUX ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX

Le travail d'intégration se fait en symbiose avec la CCSI, les associations d'immigrés participent et organisent des événements avec différents services. Le secteur intégration est un relais entre les communautés et les services. Les Services des sports et de la culture collaborent régulièrement avec les associations d'immigrés. Pour la première fois, les agents d'intégration ont été invités au repas

des collaborateurs de la Ville et ont chanté sur scène dans le cadre de l'animation Woodstock.

La grillade Nappe ouverte de la CCSI en juillet permet la rencontre et les échanges avec les employés communaux.

Les 414 élèves des écoles de langue et culture d'origine utilisent les salles de classes communales ainsi que d'autres locaux du Service.

CENTRE RÉGIONAL FEMME-TISCHE

Neuf animatrices et deux animateurs ont organisé un total de 49 tables rondes Femmes-Tische, auxquelles ont participé 285 personnes, soit 189 femmes et 96 hommes. 11 tables rondes ont accueilli uniquement des femmes et les 38 autres rencontres ont été mixtes. 31 tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants d'origines et de langues premières différentes, alors que 18 tables rondes ont réuni des participants parlant la même langue. Les thématiques suivantes ont été traitées : logement et logement subventionné, prévention du racisme et harcèlement scolaire, assurances sociales, santé des femmes et du nouveau-né, alimentation équilibrée et petit budget, assurance-maladie, mon enfant et l'école.

Dans le cadre de la semaine d'actions contre le racisme, des tables rondes ont sensibilisé les apprentis communaux, les collaboratrices d'une

garderie de la Fondation yverdonnoise de l'accueil de l'enfance, les bénéficiaires de la prestation Espace pluriel du Semo Nord ainsi que les participants au studio d'enregistrement du secteur jeunesse, à la thématique des discriminations, des préjugés et du harcèlement en milieu scolaire.

La coordinatrice et une animatrice ont été invitées par Femmes-Tische Suisse à la séance annuelle avec les représentants des partenaires fédéraux et financeurs de l'association. Elles ont présenté les activités et projets du centre. L'animatrice a également pu témoigner de l'impact de Femmes-Tische pour les participant.e.s des tables rondes.

La coordinatrice, deux animateurs et quatre animatrices ont participé à la 10^e édition des Soupes d'ici et d'ailleurs. Au-delà du renforcement de la cohésion de l'équipe, il s'agit d'une bonne occasion de faire connaître Femmes-Tische à la population yverdonnoise ainsi qu'aux associations.

ECOLE DE LANGUES ET CULTURES D'ORIGINE

Les contacts des écoles ont été ajoutés sur le nouveau site internet de la Ville. Les écoles rencontrent une légère diminution des élèves adolescents. Malgré cela, elles comptent 414 élèves

qui suivent les cours de langues et cultures d'origine. Les langues des écoles actives sont : arabe, chinois, croate, espagnol, farsi, italien, macédonien, portugais, serbe, tamoul, tigrinya.

Apprentissage du français et compétences de base

SOUTIEN À CARITAS

La Commune assure un soutien financier à hauteur de CHF 76'500 (y inclus le loyer pour l'Espace Trait d'union). Avec le financement cantonal, cela permet

à cette association de mettre sur pied les cours de français suivants :

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI à Yverdon en 2019	Nb d'heures de cours	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts
Niveau A1	13	457.5	457.5	157
Niveau A2	8	228	228	104
Niveau B1	2	57	57	24
Total	23	742.5	742.5	238

Les demandes sont de plus en plus nombreuses liées à l'application des nouvelles exigences linguistiques en lien avec la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration. Des prestations plus intensives que les cours standards d'une heure trente par semaine sont envisagées pour les

personnes qui nécessitent une progression rapide. Une permanence de français écrit est proposée aux apprenants afin qu'ils pratiquent l'écrit de manière individuelle. De nombreuses personnes ont été orientées sur des centres accrédités d'évaluation de niveau.

SOUTIEN À LIRE ET ÉCRIRE

La Commune subventionne Lire et Ecrire à hauteur de CHF 37'000. Avec le financement cantonal, cela a permis à cette association d'organiser 12 cours pour 114 bénéficiaires, 2 cours d'alphabétisation pour 14 bénéficiaires, 1 cours de post-alphabétisation pour 8 bénéficiaires, 6 cours de remise à niveau en lecture et écriture pour 67 bénéficiaires et 1 cours permis de conduire pour 14 bénéficiaires.

En parallèle, la phase pilote du cours « Lire, écrire, se construire » a été lancé. Ce projet est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui utilisent le français comme langue de communication au quotidien, mais qui sont en difficulté avec la lecture et l'écriture. 2

modules semi-intensifs de 5 semaines, à raison de 2 jours de formation avec des activités touchant l'art et la culture, ont eu lieu au printemps et à l'automne pour 11 bénéficiaires. A l'issue de la première année de ce projet, il est constaté qu'il est tout aussi difficile de toucher des jeunes concernés par des difficultés à l'écrit que le public des adultes en situation d'illettrisme. Des contacts ont été initiés avec des partenaires locaux et actifs dans l'insertion socio-professionnelle de jeunes adultes, et ils seront renforcés au cours de l'année 2020 dans l'objectif de mieux atteindre le public visé et de renforcer la prise en charge globale de jeunes ayant des difficultés ciblées.

SOUTIEN AUX TISSERANDS DU MONDE

La Commune subventionne l'Association des Tisserands du monde à hauteur de CHF 2'000. Depuis septembre 2019 à l'Espace Traits d'union, cette association accueille dans ses cours de français en moyenne 69 personnes réparties sur les mercredis et les vendredis. Les enseignants

bénévoles se partagent en 10 classes du niveau A0 au niveau B1 (débutant au français requis pour la naturalisation). Ces cours sont focalisés soit sur l'alphabétisation, la grammaire ou le vocabulaire. Ils traitent cependant tous de la vie quotidienne au travers de dialogues ou de documents.

COURS DE FRANÇAIS À LA PLAGE

Les cours de français à la plage ont connu une fréquentation stable par rapport aux années précédentes. Ainsi, 76 personnes de 30 nationalités différentes ont assisté à un ou plusieurs cours proposés gratuitement et sans inscription. Ils se sont déroulés entre le 8 juillet et le 1^{er} août et, grâce à une météo ensoleillée, les 38 périodes de 45 minutes ont pu avoir lieu. Ainsi, chaque fin d'après-midi, une moyenne de 40 participants ont acquis les bases de la langue française en abordant des situations de la vie courante. Sur les 41 apprenants de niveau A1 et les 35 apprenants de niveau A2, 35 ont suivi au moins 80% du programme et ont obtenu une

attestation. Ces chiffres confirment le succès de ce rendez-vous de l'été. Les participants ont tous salué la qualité des cours dispensés par les deux formatrices et les 8 agent-e-s d'intégration. Cette édition s'est terminée par la participation de 25 élèves aux traditionnelles festivités du 1^{er} août à la Place Pestalozzi, au cours desquelles ils ont pu discuter et prendre des photos avec le Conseiller Fédéral Alain Berset. Globalement, ces résultats confirment les objectifs poursuivis, consistant à fournir les bases du français et à donner envie aux primo-arrivants de continuer l'apprentissage de la langue auprès des écoles partenaires.

Lutte contre les discriminations

PARTICIPATION AUX PLATEFORMES CANTONALES ET NATIONALES

Le secteur intégration a participé au groupe romand d'échanges sur les formations et les pratiques de sensibilisation pour la protection contre la discrimination, le racisme, les compétences culturelles et l'interculturalité, organisé par le Service de lutte contre le racisme. L'objectif était de faire un inventaire cantonal des organismes et des

formateurs pouvant intervenir auprès des services publics pour la sensibilisation. Le secteur intégration était également présent à l'atelier organisé par le SLR sur le racisme en ligne, à la séance annuelle de la Commission fédérale contre le racisme et à la plateforme cantonale organisée par le Bureau cantonal à l'intégration.

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

Du 18 au 23 mars, le thème abordé était les jeunes face au racisme. Racisme, xénophobie, homophobie, harcèlement, discriminations dans les écoles ou dans les espaces publics, ont été parmi les sujets abordés à travers les 8 actions proposées par le secteur intégration. L'objectif principal était d'encourager et de soutenir les projets de sensibilisation visant tout particulièrement les nouvelles générations.

Au programme :

- la campagne d'affichage réalisée par les élèves médiamaticiens de 1^{er} année du Centre Professionnel du Nord vaudois (CPNV)
- l'exposition des affiches à l'Amalgame et puis au Théâtre de l'Echandole
- la formation des agents d'intégration « Harcèlement, voir l'invisible » par l'animateur socioculturel Sébastien Gendre
- la soirée du 21 mars à l'Amalgame avec un spectacle créé et mis en scène par les jeunes de

l'atelier « studio d'enregistrement » du secteur jeunesse et un apéritif préparé par les apprenants du Semo

- des activités créatives à l'espace du Check-point dans le cadre de l'accueil libre avec des ateliers d'écriture, des vidéo-trottoirs, un concert et un repas communautaire
- la projection du film « La Vache » de Mohamed Hamidi dans le cadre du cycle Cinemundo et la projection des vidéo-clips produits par les jeunes Y-Records

- des tables rondes Femmes-Tische auprès des apprentis de la Ville et des partenaires institutionnels

- la semaine d'animation d'ateliers sur le harcèlement auprès des classes de 9^e et 10^e des Ecoles secondaires.

Le point fort à relever en 2019 est sans aucun doute la forte affluence avec un peu plus de 2'000 participants jeunes et moins jeunes. Des subventions cantonales et fédérales ont été demandées afin de promouvoir et d'inscrire sur le long terme la prévention contre toute forme de discrimination.

Aide au développement

Suite à une motion déposée auprès du Conseil communal en 1979, la commune d'Yverdon-les-Bains inscrit chaque année au budget un montant actuellement fixé à CHF 2 par habitant pour financer un projet d'aide au développement. Depuis 1994, la commune collabore avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir et nous les propose.

En 2019, la Ville a soutenu les projets suivants :

- Formation d'agriculteurs et soutien dans la mise en place de fermes modèles qui permettent de diffuser les bonnes pratiques agro-écologiques, afin d'augmenter leur niveau de vie et sans impacter négativement la nature au Togo et au Bénin.

- Amélioration de l'accès à l'eau pour 4'200 personnes issues de 20 communautés, renforcement des compétences des comités de l'eau chargés de la gestion et de l'entretien des installations pour garantir la durabilité du projet, et sensibilisation de la population à la protection des ressources hydriques, au Salvador.

- Création de 5 écoles inclusives pour 151 enfants malvoyants, au Burkina Faso, activités de formation pour les différents intervenants en contact avec les enfants (enseignants, présidents des organisations partenaires et directeurs d'écoles, membres des associations des parents d'élèves et encadreurs pédagogiques), construction de 3 salles de classe supplémentaires et équipement des 5 écoles en matériel spécialisé.

Perspectives

L'application des nouvelles exigences linguistiques en lien avec la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration va avoir des conséquences sur le besoin de cours de français. En effet, un certain nombre d'étrangers vont devoir faire certifier leur connaissance de français pour obtenir/renouveler leur permis B ou C. Le secteur intégration est en

contact avec le bureau cantonal à l'intégration et le service de la population afin de déterminer le nombre de personnes concernées sur le territoire de la Commune. En fonction des conclusions de ce travail, il sera probablement proposé un renforcement des subventions attribuées aux cours de français.

DÉLÉGATIONS DU MUNICIPAL

Association RAS

Année	Nombre de dossiers traités Yverdon-les-Bains	Augmentation par rapport à l'année précédente	Nombre de dossiers traités JUNOVA
2012	1'441	+ 5.80 %	2'917
2013	1'492	+ 3.53 %	3'008
2014	1'496	+ 0.26 %	3'055
2015	1'433	- 4.21 %	3'088
2016	1'648	+ 15.00 %	3'056
2017	1'693	+ 2.73 %	3'178
2018	1'725	+ 1.89 %	3'202
2019	1'511	- 12.86 %	3'115

Le Centre Social Régional Jura Nord vaudois a suivi au total 3'115 dossiers en 2019. Pour la commune d'Yverdon-les-Bains, cela représente près de 48.5% de l'ensemble des dossiers.

En décembre 2019, le nombre de dossiers actifs était de 2'138, dont 1'034 pour la ville d'Yverdon-les-Bains.

Le nombre d'entrées dans le dispositif RI a été de 755 dossiers dont 355 pour Yverdon-les-Bains, et le nombre de sorties de 755 dossiers, dont 366 pour Yverdon-les-Bains.

Les différents motifs de sorties en 2019 sont :

Motifs de sortie	JUNOVA	Yverdon-les-Bains
Départ (changement d'adresse, foyer, etc.)	61	30
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc.)	283	154
Emploi	217	101
Défaut de collaboration	154	63
Divers	40	18
TOTAL	755	366

Dans le cadre de la totalité des suivis en 2019, nous avons identifié 539 familles monoparentales, dont 205 yverdonnoises, et 576 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans, dont 366 yverdonnois.

Le nombre de Mesures d'Insertion Sociale a été de 797, dont 699 pour Yverdon-les-Bains, le nombre de nouveaux Forjad a été de 26, dont 8 pour Yverdon-les-Bains, et le nombre total de dossiers en avance sur prestations de 846.

ASPMAD

En 2019, les équipes du CMS ont effectué 148'900 heures d'aide et soins au total, soit une augmentation de 4.6% par rapport à 2018. La hausse d'activité est constatée pour tous les types de prestations : soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, assistance sociale. Cette année, cet accroissement touche principalement les tranches d'âge de 60 à 79 ans (+9.2%) et de 80 à 99 ans (+4 %.). En parallèle, nous observons une diminution d'activité en ce qui concerne les personnes du 4^e âge, de l'ordre d'environ -77 %. Cette tranche d'âge des 100 ans et plus peut varier de manière conséquente d'une année à l'autre.

Durant l'année écoulée, nous avons travaillé avec les équipes sur la création de 7 équipes intervenant dans les différents quartiers d'Yverdon-les-Bains et villages alentour, l'objectif étant de diminuer le nombre d'intervenants chez le client.

Le développement des compétences et l'aspect formation continue ont toute leur importance pour permettre, notamment, un accompagnement de qualité, nous avons notamment formé l'ensemble du personnel HES à une méthode d'évaluation standardisée.

Nous avons mis un point d'honneur à faire vivre au quotidien, dans notre accompagnement, ainsi que dans nos relations professionnelles, nos quatre valeurs que sont l'optimisme, le respect, la solidarité et la considération.

Nombre d'heures et nombre de prestations par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Tranche d'âge	Nombre d'heures	Nombre de prestations
0 à 19 ans	1'615	2'265
20 à 39 ans	7'002	10'897
40 à 59 ans	20'839	32'675
60 à 79 ans	43'184	91'693
80 à 99 ans	75'419	170'402
100 ans et plus	841	1'607
Total général	148'900	309'539